



**HAL**  
open science

## Les collections de “ consilia ” médicaux. Le manuscrit 245 de Vendôme, un recueil de miscellanées

Marilyn Nicoud

### ► To cite this version:

Marilyn Nicoud. Les collections de “ consilia ” médicaux. Le manuscrit 245 de Vendôme, un recueil de miscellanées. *Micrologus. Nature, Sciences and Medieval Societies*, 2019, Les miscellanées scientifiques au Moyen Âge. *Transmission du savoir et problèmes de méthode*, 27, pp.345-398. halshs-02099586

**HAL Id: halshs-02099586**

**<https://shs.hal.science/halshs-02099586v1>**

Submitted on 21 Dec 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les collections de *consilia* médicaux : le manuscrit 245 de Vendôme, un recueil de miscellanées

Marilyn Nicoud (Université d'Avignon, UMR 5648)

Si, pour qualifier les miscellanées, l'on retient moins la définition d'assemblage, au sein d'un même livre, d'œuvres diverses, copiées à différents moments et rangées de façon aléatoire, que celle de textes compilés par un ou plusieurs copistes dans un but précis, on constate alors que les *consilia* médicaux se sont particulièrement prêtés au jeu des miscellanées<sup>1</sup> : recueils ou collections qui rassemblent dans un même *codex* plusieurs dizaines et parfois centaines de conseils d'un même auteur (ou de maîtres différents) constituent souvent la forme la plus commune de leur diffusion. De tels manuscrits proposent ainsi une unité thématique, voire auctoriale (lorsqu'il s'agit des avis d'un même professeur), qui préfigure l'édition imprimée de certaines des anthologies médiévales les plus imposantes, à partir des années 1470-80 en Italie, pays où le genre a été inventé et où il fut particulièrement florissant. Comme l'énoncent Jole Agrimi et Chiara Crisciani dans leur étude consacrée à cette typologie textuelle, « en tant que genre, le *consilium* naît véritablement et s'établit avec les recueils »<sup>2</sup>.

Nombre d'auteurs, certains très célèbres, d'autres peut-être moins (ou surtout moins connus aujourd'hui), ont ainsi vu leur production rassemblée et diffusée sous forme de collections manuscrites, plus ou moins complètes et plus ou moins organisées : ainsi en est-il du Bolognais Taddeo Alderotti au XIII<sup>e</sup> siècle, que l'on peut à certains égards considérer comme l'inventeur du genre, du Pérugin Gentile da Foligno et du Padouan Marsile Santasofia<sup>3</sup> au XIV<sup>e</sup>, ou encore, au XV<sup>e</sup> siècle, du Siennois Ugo Benzi, des maîtres de Padoue Antonio Cermisone et Bartolomeo Montagnana, sans oublier le professeur de Pavie Giovanni Matteo Ferrari, pour ne citer que quelques-uns des médecins les plus connus et des collections les plus imposantes<sup>4</sup>. Mais on pourrait encore évoquer des anthologies de moindre ampleur comme celles du médecin pontifical Guglielmo Corvi, des Bolognais Mondino da' Liuzzi<sup>5</sup> et Baverio Bonetti, ou encore des professeurs de Pavie Benedetto Reguardati de Norcia et Gerardo Berneri d'Alessandria<sup>6</sup>... pour n'en mentionner que quelques autres. De telles collections manuscrites, suivies pour

---

Abréviations utilisées : BAV : Biblioteca Apostolica Vaticana ; DBI : *Dizionario Biografico degli Italiani*. Je remercie Joël Chandelier pour son aide dans l'identification de certaines « mains ».

<sup>1</sup> Pour une première recherche sur l'intérêt et les difficultés à étudier et cataloguer les miscellanées, voir L. Thorndike, « The Problem of the Composite Manuscript », dans *Miscellanea Giovanni Mercati*, vol. VI : *Paleografia-bibliografia-varia*, Cité du Vatican 1946 (*Studi e Testi*, 126), 1-12.

<sup>2</sup> J. Agrimi, C. Crisciani, *Les consilia médicaux*, Turnhout, 1995 (*Typologie des sources du Moyen Age occidental*, fasc. 44), 62.

<sup>3</sup> Cf. T. Pesenti, *Marsilio Santasofia tra corti e università. La carriera di un monarca medicine del Trecento*, Trévise 2003 (*Contributi alla storia dell'Università di Padova*, 35), en part. 281-86.

<sup>4</sup> Un recensement des manuscrits de *consilia* de ces différents auteurs est en cours d'élaboration par mes soins.

<sup>5</sup> Éd. partielle, B. Vonderlage, *Consilien des Mondino dei Luzzi aus Bologna (Inaugural-Dissertation)*, Leipzig 1922.

<sup>6</sup> G. Carbonelli (éd.), « Dieci consigli medici dettati da maestro Gerardo de Berneriis, medico alessandrino, lettore nello Studio di Pavia nel secolo 15 », *Rassegna di clinica, terapia e scienze affini*, 15/1-2 (1916), 1-105.

certaines d'entre elles par des éditions imprimées à la fin du XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècles<sup>7</sup>, constituent de véritables corpus attribués à un unique maître et fruits d'une longue histoire, souvent complexe.

Aux côtés de ces recueils d'auteurs, existent aussi des collections plus hétérogènes, qui rassemblent, au sein généralement d'un ensemble médical à vocation plutôt pratique — comme le sont du reste à l'origine les *consilia* —, quelques dizaines de conseils de médecins différents<sup>8</sup>. Ces collections n'ont sans doute pas les mêmes objectifs que les corpus d'auteurs en ce qu'elles ne visent pas à une quelconque exhaustivité, mais elles n'en suivent pas moins d'autres logiques qu'il convient d'interroger.

Enfin, pour compléter ce panorama général sur la circulation manuscrite des conseils, on ne saurait oublier les cas, peut-être plus rares, mais sans doute le sont-ils parce qu'ils sont plus difficiles à identifier et à répertorier dans les catalogues de bibliothèques, d'une diffusion isolée de ces prescriptions, indépendante de tout recueil<sup>9</sup> : cette transmission séparée des collections existantes se rapproche quelque peu de l'écriture originelle de ces *consilia*<sup>10</sup>. Au départ, ces textes se présentaient en effet comme la réponse écrite à une demande de conseil médical adressée à un praticien de renom. La requête, elle, émanait soit d'un collègue (à propos d'un cas difficile à traiter), soit du patient lui-même. Le maître fournissait alors, sur la base d'un examen *de visu*, ou le plus souvent à partir des informations qu'il avait reçues (et qui n'ont pas été conservées), un diagnostic, fondé sur la série de signes énoncés et sur son savoir, et une

---

<sup>7</sup> À titre d'exemple, car on ne saurait ici proposer une liste complète des éditions et rééditions, quelques éditions *principes* de recueils d'auteurs : Baveria Baverio, *Consilia medica*, Bononiae, Platone de Benedictis, 1489 ; Ugo Benzi, *Consilia ad diversas aegritudines a Laurentio de Gozadinis correcta*, [Bononiae], Johannes de Nordlingen et Henricus de Harlem, 1482 ; Antonio Cermisone, *Consilia medica*, Brescia, Henricus de Colonia, 1476 ; Giovanni Matteo Ferrari, *Perutilia consilia ad diversas egritudines...*, Papie, Damianus de Gonfalonieriis, ca. 1478 ; Gentile da Foligno, *Consilia*, [Papie, Antonius de Carcano, ca. 1488] ; Bartolomeo Montagnana, *Consilia medica*, [Padue], Petrus Maufer de Maliferis, 1476. À noter que les *consilia* de Taddeo Alderotti ne furent pas édités avant le XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>8</sup> À l'image par exemple du recueil conservé à Florence (Bibl. Riccardiana, ms Ricc. 1177), composé en 1424 à Padoue et possédé par un médecin toscan, Niccolò Dati da Visso, où est rassemblée une série de 21 conseils d'auteurs différents (Ugo Benzi, Luca Perugino, Domenico da Ragusa, Antonio Vissano, Taddeo Alderotti, Gentile da Foligno dont certains des conseils sont faussement attribués à Marsilio Santasofia). Ils sont accompagnés de textes sur les bains thermaux. Cf. *I manoscritti della r. Biblioteca Riccardiana di Firenze. Manoscritti italiani*, vol. 1, a cura di S. Morpurgo, Rome 1900, 227-31 ; T. Pesenti, « Generi e pubblico della letteratura medica padovana nel Tre e Quattrocento », dans *Università e società nei secoli XII-XVI, Pistoia, 20-25 settembre 1979*, Pistoia 1982 (Centro italiano di studi di storia e d'arte, Pistoia), 523-45 : 535 e n.

<sup>9</sup> Il reste difficile de savoir pourquoi tel ou tel conseil dû à un praticien de renom a pu échapper à l'effort de compilation de ses prescriptions qui, dans un certain nombre de cas, a pu être décidée ou même entreprise par l'auteur des conseils lui-même ou par l'un de ses disciples. Ainsi en est-il sans doute des avis de Taddeo Alderotti, de ceux d'Ugo Benzi selon D. P. Lockwood (*Ugo Benzi. Medieval Philosopher and Physician, 1376-1439*, Chicago 1951, 351-56), ou encore de ceux d'Antonio Cermisone rassemblés par l'un de ses étudiants, Hartmann Schedel, au moment du décès du maître (cf. E. Wickersheimer, « Un portrait d'Antonio Cermisone, médecin padouan du Quinzième siècle », *Bulletin de la société d'histoire de la médecine*, 9 [1910], 278-83). Certains de ces textes ont-ils été considérés, comme le pense D. P. Lockwood, comme peu pertinents ou peu originaux et donc écartés de la collection, surtout s'ils faisaient double emploi avec d'autres ? Ou bien est-ce plus banalement un simple problème de transmission manuscrite ?

<sup>10</sup> On pourrait ranger dans cette catégorie les échanges épistolaires entre Pétrarque et Giovanni Dondi, datés de 1370, lorsque l'humaniste, malade, demanda conseil à son ami et médecin ; il en résulta une polémique que Pétrarque prit soin de publier dans ses lettres de la vieillesse (Pétrarque, *Lettres de la vieillesse, XII-XV. Rerum senilium XII-XV*, éd. E. Nota, trad. J. Y. Boriaud, Paris 2016 [*Les Classiques de l'humanisme*], XII, 1 et 2). Le conseil, principalement diététique, du professeur de Padoue, fut publié par V. Bellemo, *Jacopo e Giovanni Dondi, Duse, Chioggia* 1894, 295-310. Une seconde lettre du même praticien est éditée par A. Zardo, *Il Petrarca e i Carraresi*, Milan 1887, 279-81.

thérapie, constituée par un régime et une pharmacopée<sup>11</sup>. Certains conseils ont ainsi circulé sous forme isolée, à l'image d'un avis, retrouvé dans les archives florentines, rédigé en vulgaire au début du XV<sup>e</sup> siècle par le Toscan Ugolino da Montecatini, et destiné à Averardo de' Medici<sup>12</sup>, ou encore d'un autre exemple assez exceptionnel, identifié parmi les fonds de la Bibliothèque nationale de Florence : il s'agit d'une prescription proposée par l'un des médecins les plus en vue de la cour des Sforza à Milan, Benedetto Reguardati, signée de sa main, écrite en italien, et adressée à Giovanni de' Medici, à propos de la maladie dont son épouse, Ginevra degli Alessandrini, était atteinte vers la fin du mois de mai 1463<sup>13</sup>.

L'histoire du genre médical des *consilia* a été retracée dans ses grandes lignes, d'abord par Dean Putnam Lockwood dans la monographie qu'il a consacrée à Ugo Benzi en 1951, et plus récemment, de façon synthétique mais aussi plus ample, par J. Agrimi et C. Crisciani, qui ont aussi mis en lumière les liens entre ces formes médicales et les consultations juridiques, alors en vogue dans l'Italie septentrionale<sup>14</sup>. Ces dernières ont en effet tenté de reconstituer à la fois l'histoire de ces écritures mais aussi celle des collections manuscrites puis imprimées des principaux auteurs de conseils. Je reprendrai rapidement les grandes articulations de leur travail afin de mieux situer l'étude que je propose, celle d'un unique manuscrit qui échappe justement à la voie la plus commune de transmission et de diffusion des *consilia*, mais qui en reprend aussi certaines spécificités. À bien des égards, ce codex me semble fournir un exemple assez significatif de ce qu'on peut qualifier de miscellanées dans le domaine médical, voire, plus précisément encore, de recueil de miscellanées.

## 1—Les grandes phases de rédaction des *consilia* (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)

<sup>11</sup> C'est sans doute le cas d'un conseil isolé d'Ugo Benzi, conservé a priori dans un unique manuscrit (Chicaco, Newberry Library, ms 104.5, fol. 63-65) ; il s'agit d'un livre de notes rédigé par maître Hieronymus Santasofia († post 1450), fils de Guglielmo Santasofia et collègue de Bartolomeo Montagnana à Padoue, qui fut le destinataire du conseil comme l'indique son titre « Consilium Ugoni pro M[agistr]o Hyeronimo de Sancta Sophia ad vertiginem » (cf. D. P. Lockwood, *Ugo Benzi...*, 202). La dernière mention concernant ce maître, évoqué en tant que promoteur lors d'un examen public de licence, date du 30 juillet 1450 (*Acta graduum academicorum gymnasii patavini ab anno MCCCCVI ad annum CCCCL*, éd. C. Zonta, I. Brotto, Padoue 1922, n° 2421). D. P. Lockwood (*ibid.*, p. 360-66) suggère aussi, à partir d'un certain nombre de prescriptions d'Ugo Benzi qui ne furent jamais jointes au corpus édité, qu'un certain nombre d'entre elles auraient circulé de manière indépendante, en dehors de toute collection.

<sup>12</sup> Pour l'édition de ce conseil, F. Baldasseroni, G. Degli Azzì, « Consiglio medico di Maestr'Ugolino da Montecatini ad Averardo de' Medici », *Archivio storico italiano*, ser. 5, 38 (1906), 140-52.

<sup>13</sup> Sur cette proposition d'identification du destinataire de ce conseil, M. Nicoud, *Le prince et les médecins. Pensée et cultures médicales à Milan (1402-1476)*, Rome 2014 (CEFR, 488), 203-07.

<sup>14</sup> S'il existe en effet des précédents dans la littérature médicale antique auxquels les *consilia* font sans doute écho (que l'on pense aux *Epidémies* [I-III] du corpus hippocratique ou à certains traités de Galien qui s'appuient sur des sortes de cas cliniques), c'est plus encore dans la tradition quasi contemporaine des *consilia* juridiques que l'écriture médicale puise son inspiration. Cf. C. Crisciani, « *Consilia*, responsi, consulti. I pareri del medico tra insegnamento e professione », dans *Consilium. Teorie e pratiche del consigliare nella cultura medievale*, C. Casagrande, C. Crisciani, S. Vecchio (dir.), Florence 2004 (*Micrologus'Library*, 10), 259-79. Cf. aussi, sur ce lien entre conseils juridiques et médicaux, N. G. Siraisi, *Taddeo Alderotti and his Pupils. Two Generations of Italian Medical Learning*, Princeton, 1981, 271. Sur cette tradition juridique plus ancienne, son historiographie, sa conservation et sa diffusion sous forme également de collections, voir M. Ascheri, « Il *consilium* dei giuristi medievali », dans *Consilium. Teorie e pratiche...*, 243-58 et la bibliographie qui s'y trouve.

Dans la première phase de composition du genre en devenir que sont les *consilia*<sup>15</sup>, et qui correspond à une période s'étalant plus ou moins de la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> (entre les productions de Taddeo Alderotti et celles de Gentile da Foligno<sup>16</sup>), J. Agrimi et C. Crisciani mettent en exergue une fluidité de l'écriture, de la structure textuelle et de la terminologie employée pour désigner ces prescriptions. Certaines comportent déjà les trois parties constitutives d'un *consilium* standard : le *casus*, avec des informations plus ou moins précises sur le patient, son nom, son origine, son âge, éventuellement son activité ou son statut social, les signes de la maladie et le diagnostic proposé par le praticien ; le régime ou partie diététique, constituée par l'énumération plus ou moins détaillée des « choses non naturelles »<sup>17</sup> ; enfin, les préparations médicales à visée thérapeutique. D'autres conseils, en revanche, abrègent la première ou la deuxième partie, voire n'en comportent point, et ressemblent à ce titre plutôt à des recettes qu'à de véritables *consilia* : c'est ainsi le cas pour plus de la moitié des prescriptions attribuées à Taddeo Alderotti. Toutefois, comme le soulignent J. Agrimi et C. Crisciani, ces premiers textes sont souvent déjà conservés sous forme de recueils. Ces formes scripturaires « originelles », si je puis dire, n'en demeurent pas moins assez proches de la pratique professionnelle, elle-même à l'origine de l'écriture. Certaines ont pu même constituer des sortes de prises de notes issues de la visite auprès d'un patient<sup>18</sup>.

Avec les prescriptions de Gentile da Foligno, rédigées dans le deuxième quart du XIV<sup>e</sup> siècle, le genre se codifie et se fixe ; la part doctrinale et spéculative autour de l'examen du cas prend de plus en plus d'importance — même si on y trouve aussi nombre de conseils limités à des recettes —, les références aux autorités majeures de la science médicale se font plus présentes, et ces tendances s'affirment encore dans les longs *consilia* de certains professeurs du XV<sup>e</sup> siècle. Chez Antonio Cermisone ou Bartolomeo Montagnana, le *casus* singulier tend de plus en plus vers l'abstraction et vers

---

<sup>15</sup> Si ces textes entretiennent des rapports étroits avec d'autres écritures médicales proches, les *practicae* en particulier et les *experimenta*, mais plus encore peut-être avec les régimes de santé, ils n'en constituent pas moins un genre à part entière, à la fois discursif et éditorial, qui connaît certes des évolutions, mais qui n'en est pas moins assez singulier, contrairement à ce qui a pu être écrit (voir la notice sur les *consilia* de E. W. Mellyn dans *Medieval Science, Technology and Medicine : An Encyclopedia*, éd. T. F. Glick, S. J. Livesey, F. Wallis, New York 2005, 143-45). Sur les rapprochements entre conseil thérapeutique, conseil préventif et régime, M. Nicoud, *Les régimes de santé au Moyen Âge. Naissance et diffusion d'une écriture médicale*, 2 vol., Rome 2007 (BEFAR, 333), vol. 1, 307-09, 314-36.

<sup>16</sup> Durant cette période furent en particulier rédigés les *Cure et experimenta* d'Arnaud de Villeneuve († 1311) qui ne constituent point à proprement parler des conseils, mais plutôt des collections de médicaments expérimentés avec succès par le praticien montpelliérain, principalement à la cour pontificale (éd. M. R. McVaugh, « The *Experimenta* of Arnald of Villanova », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 1 [1971], 107-18), les prescriptions de Guglielmo Corvi († 1326) et les notes prises sur le vif de consultations (*consortium in practica*, tel est le nom donné par l'étudiant qui en rend compte) de plusieurs maîtres parisiens vers 1398-1400. Sur ces notes, E. Wickersheimer, « Les secrets et les conseils de maître Guillaume Boucher et de ses confrères. Contribution à l'histoire de la médecine à Paris vers 1400 », *Bulletin de la société d'Histoire de la médecine*, 8 (1909), 199-305 ; D. Jacquart, *La médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, 1998 (*Penser la médecine*), 501-09.

<sup>17</sup> Par ce terme, les médecins médiévaux désignent les paramètres de l'environnement, indispensables à la vie, dont une juste régulation permettait aussi bien de conserver la santé sans avoir recours au médecin, qu'à la récupérer avec l'aide d'une préparation pharmacologique. Sur ce terme, L. J. Rather, « The *Six Things Non-Natural* : A Note on the Origins and Fate of a Doctrine and a Phrase », *Clio Medica*, 3 (1968), 337-47 ; L. García Ballester, « On the Origin of the *Six Non-Natural Things* in Galen », dans *Galen und die hellenistische Erbe*, éd. G. Harig, J. Garig-Kollesch, Wiesbaden 1993, 105-15.

<sup>18</sup> Tel est le cas de certaines prescriptions de Taddeo Alderotti, rapportées par ses élèves (N. G. Siraisi, *Taddeo Alderotti and his Pupils...*, 272), ou encore des consultations des maîtres parisiens édités par E. Wickersheimer (voir n. 16).

l'énonciation de canons généraux que l'on peut retirer d'une certaine exemplarité du cas examiné : la part didactique et théorique, marquée par l'abondante citation d'autorités et par le recours à d'autres formes littéraires issues de la scolastique comme les *dubia*, les *quaestiones*, ou encore les *solutiones*<sup>19</sup> l'emporte désormais sur le caractère pratique du conseil, à savoir la résolution d'un cas difficile à soigner et la rédaction d'une prescription à suivre<sup>20</sup>. Certains conseils ressemblent alors à de véritables traités sur une pathologie spécifique ; ils ne se réfèrent plus systématiquement à un exemple précis, mais visent surtout à étudier le problème dans toutes ses acceptations et variantes possibles.

L'écriture, cependant, n'est pas la seule à changer : l'organisation des recueils de conseils évolue elle aussi et reflète, pour une bonne part, des objectifs différents des collections plus anciennes. On peine en effet souvent à trouver une logique au classement des premières compilations — notamment celles des *consilia* de Taddeo Alderotti<sup>21</sup>. L'arrangement pourrait suivre un ordre chronologique, celui lié à l'établissement des prescriptions, mais en l'absence le plus souvent de datation des textes, l'hypothèse demeure difficile à vérifier. En revanche, à partir des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, s'affirme progressivement le choix d'un agencement qui reprend le modèle d'une *practica*, de *capite ad pedes*, c'est-à-dire selon la localisation dans le corps de la maladie identifiée par le médecin, où l'on sépare clairement, conformément aux livres III et IV du *Canon* d'Avicenne<sup>22</sup> ou aux livres IX et X du *Liber ad Almansorem* de Rhazès, les pathologies qui touchent un organe spécifique de celles, les fièvres en particulier, qui s'emparent de tout le corps. Au vu des modèles de classement et d'enseignement qu'ont représenté certaines parties du *Canon* ou de l'encyclopédie de Rhazès — sans compter qu'on pouvait aussi y puiser des connaissances thérapeutiques —, il n'est pas étonnant que des miscellanées aient parfois associé aux quelques prescriptions qu'elles contenaient des commentaires, plus ou moins complets, à ces deux textes<sup>23</sup>. Ces derniers

<sup>19</sup> D. Jacquart, « La question disputée dans les facultés de médecine », dans B. C. Bazàn, G. Fransen, J. W. Wippel, D. Jacquart, *Les questions disputées et les questions quodlibétiques dans les facultés de théologie, de droit et de médecine*, Turnhout 1985 (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental*, fasc. 44-45), 281-315.

<sup>20</sup> Pour une description de cette évolution particulière, J. Agrimi, C. Crisciani, *Les consilia médicaux...*, 51-58. Voir aussi C. Crisciani, « L'individuale nella medicina tra Medioevo e Umanesimo : i *consilia* », dans *Umanesimo e medicina. Il problema dell' 'individuale'*, éd. R. Cardini, M. Regoliosi, Rome 1996 (*Humanistica*, 17 — *Strumenti*, 3), 1-32 ; et Ead., « *Consilia*, responsi, consulti... », part. 266-68.

<sup>21</sup> Il n'existe aucune édition ancienne, on l'a dit, des conseils de l'inventeur du genre, Taddeo Alderotti. Une publication de 185 d'entre eux a été proposée par G. M. Nardi (*I consilia di Taddeo Alderotti*, éd. G. M. Nardi, Rome 1937) sur la base de trois manuscrits (Cité du Vatican, BAV, Vat. Lat. 2418, Césène, Bibl. Malatestiana, ms D. XXIV. 3, Bologne, Bibl. universitaria, ms 1418). Plus récemment, P. P. Giorgi et G. F. Pasini ont publié une édition partielle avec traduction d'un choix de 95 prescriptions, fondée sur l'édition précédente (*Consilia di Taddeo Alderotti. XIII secolo*, éd. P. P. Giorgi, G. F. Pasini, Bologne 1997 (*Istituto per la storia dell'università di Bologna, Opere dei maestri*, VIII).

<sup>22</sup> Le choix du *Canon* comme modèle d'organisation renvoie à la place que ce texte occupait dans l'enseignement de la médecine dans les universités italiennes et plus largement européennes. Sur ce thème, J. Chandelier, *Avicenne et la médecine en Italie. Le Canon dans les universités (1200-1350)*, Paris, sous presse. D. Jacquart, « La réception du *Canon* d'Avicenne : comparaison entre Montpellier et Paris aux XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> siècles », dans *Histoire de l'École médicale de Montpellier, Actes du 110<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes*, Paris 1985, 69-77. Sur la postérité du *Canon*, au-delà de l'époque médiévale, N. G. Siraisi, *Avicenna in Renaissance Italy : The Canon and Medical Teaching in Italian Universities after 1500*, Princeton 1987.

<sup>23</sup> À l'aune d'une enquête menée dans les fonds manuscrits de la Bibliothèque nationale de Turin, il apparaît que quelques *codices* proposent de telles associations : ainsi le ms G. IV. 34, qui mêle des recettes de Pietro da Tossignano, fondées sur le livre IX de Rhazès (fol. 1ra-40rb) et des conseils (copiés par une autre main sur une fin de cahier) de Marsile Santasofia (fol. 151ra-155va ; fol. 185r-187r). Ou encore le ms F. II. 4 où est transcrit un commentaire anonyme à la partie consacrée aux fièvres du *Canon* (fol. 1ra-59vb) et des conseils de différents auteurs, dont Bartolomeo Montagnana (fol. 81ra-114rb), rédigés par

constituaient alors, notamment au XV<sup>e</sup> siècle, des références majeures dans l'enseignement pratique de la médecine, tout particulièrement dans certaines universités de la péninsule italienne<sup>24</sup>.

Comme l'ont souligné J. Agrimi et C. Crisciani, cette nouvelle organisation des *consilia*, qu'on trouve adoptée de manière assez systématique d'une collection manuscrite à l'autre, est très clairement liée à une vocation pédagogique : les prescriptions ne constituent plus seulement, voire de moins en moins, un modèle à suivre pour la pratique thérapeutique elle-même, mais elles représentent de plus en plus un outil didactique, utilisé dans l'enseignement. Cet agencement est tout particulièrement utilisé dans les vastes corpus qui rassemblent la ou les centaines de conseils d'un même auteur, parce qu'il facilite, bien sûr, le repérage des items et parce qu'il renvoie aussi aux modèles d'organisation du *Canon* ou du *Liber ad Almansorem*. Toutefois, aux côtés, si je puis dire, de ces *consilia omnia* — ces collections de prescriptions d'un même maître —, circulaient aussi, au Moyen Âge, des assemblages de conseils de bien moindre ampleur, parfois plus hétérogènes dans le choix des auteurs et des textes. Ils soulèvent à la fois la question des raisons et des modalités de leur constitution, mais aussi celle de leur destination et de leurs usages.

## 2— Le manuscrit 245 de Vendôme : un recueil de miscellanées ?

Mon choix d'étude s'est porté ici sur un unique exemple, que je pense assez significatif pour fournir matière à une réflexion plus ample sur l'existence d'autres formes de circulation manuscrite de conseils. Ce codex, conservé actuellement à la Bibliothèque municipale de Vendôme, est daté pour sa majeure partie des années 1440-1441 et il contient un certain nombre de prescriptions de divers auteurs, assortis d'autres textes de médecine pratique. Il appartient plutôt à la catégorie que J. Agrimi et C. Crisciani ont qualifiée de « notebook », livre de notes prises au cours de ses études par un étudiant<sup>25</sup>. Ce manuscrit a fait l'objet de quelques descriptions plus ou moins détaillées, principalement dans la monographie de D. P. Lockwood<sup>26</sup> et dans le catalogue des manuscrits datés en écriture latine publié sous la direction de Charles Samaran et Robert Marichal en 1985<sup>27</sup>.

Le manuscrit de Vendôme, copié sur papier de grand format, rassemble pour une large part des œuvres médicales, pour l'essentiel transcrites par un même copiste, à l'exception des derniers cahiers du codex qui sont le fait de deux mains différentes<sup>28</sup>. Les fol. 1r-196r ont été rédigés par un scribe unique qui signe d'un colophon à son nom la

---

plusieurs copistes. De même, dans le ms H. II. 16, de la main d'un étudiant de Pavie au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les conseils de Gerardo Berneri (fol. 101vb-111va) sont associés aux recettes de Marsile Santasofia fondées sur le livre IV du *Canon* (fol. 1ra-70rb). Je tiens à remercier vivement Irma Naso et l'Università degli Studi di Torino, Dipartimento di Filosofia e Scienze dell'Educazione, de m'avoir accueillie pendant un mois en décembre 2015, et permis de mener une enquête approfondie sur les manuscrits de médecine conservés à la Biblioteca nazionale de Turin.

<sup>24</sup> Cf. T. Pesenti, *Marsilio Santasofia tra corti e università...*, 476-81 ; M. Nicoud, *Le prince et les médecins...*, 95-96, 104-05, 167-68, 228-29.

<sup>25</sup> J. Agrimi, C. Crisciani, *Les consilia médicaux...*, 83.

<sup>26</sup> D. P. Lockwood, *Ugo Benzi...*, 203.

<sup>27</sup> C. Samaran (†), R. Marichal (dir.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine : portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. VII : *Ouest de la France et pays de Loire*, vol. 1, Paris 1985, 405. (<http://www.digipal.eu/blog/catalogue-des-manuscrits-dates-en-ligne/>) ; consulté le 3 mars 2016. À compléter par le volume sur *Les reliures médiévales des bibliothèques de France*, éd. J.-L. Alexandre, G. Grand, G. Lanoë, Turnhout 2000, 256.

<sup>28</sup> Voir annexe 1 pour sa description détaillée.

plupart des œuvres reproduites. Il s'agit d'un certain *Nicolaus de Rubeis*, étudiant en médecine à Pavie à la fin des années 1440<sup>29</sup>. Cet ensemble est constitué en réalité de deux sous-parties distinctes, numérotées chacune de manière autonome : la première (fol. 4ra-75v), précédée de recettes de la main du même copiste (fol. 1v-3r), comporte deux commentaires partiels, l'un de Sillano Nigri à un passage du *De Almansorem* de Rhazès (fol. 4ra-68va), l'autre de Niccolò da Rido à un commentaire partiel du *Canon* d'Avicenne (fol. 69ra-75va) ; la deuxième est constituée par trois collections de conseils distinctes (fol. 76ra-135vb ; fol. 172ra-175rb ; fol. 183va-196r), au sein desquelles sont imbriqués un autre commentaire partiel au *Canon* dû à Gerardo Berneri (fol. 136ra-171rb) et le traité sur les venins de Pietro d'Abano (fol. 176ra-183rb).

Ces trois collections de *consilia* ne présentent toutefois pas un profil similaire : la première, et la plus longue, associe à la centaine de prescriptions et recettes attribuées à Gentile da Foligno (fol. 76ra-123vb) 16 conseils d'Ugo Benzi (fol. 124ra-135vb) ; la deuxième, plus brève, propose une assez longue ordonnance du même auteur siennois sur l'asthme (fol. 172ra-174va) — il relève de la catégorie des *consilia pomposa* d'Ugo — et un conseil de Giovanni da Concoreggio ; la troisième, qui suit le *Tractatus de venenis*, regroupe les prescriptions de divers auteurs, plus ou moins connus (Antonio Cermisone, Giacomo d'Arquà<sup>30</sup>, Pietro da Tossignano et Marsile Santasofia, Jacobus de Nonis) ainsi qu'un anonyme, et une petite collection de *consilia* attribués à Gerardo Berneri (fol. 184rb-191vb).

À la suite de ces prescriptions dues à des maîtres variés, Niccolò Rossi, d'une écriture plus cursive et sur de longues lignes, a rassemblé sous le titre de *consilium* une série de recettes attribuées à un « magister Benedictus medicus divinissimus » (fol. 195v-196r). Sur une partie des pages restées blanches de ce cahier, aux fol. 197ra-199va, une autre main a reproduit un unique conseil attribué à Bartolomeo Montagnana, localisé à Padoue et daté de 1448. Puis, sur le restant des feuillets auquel fut adjoint un nouveau cahier, une troisième main, identifiée avec celle d'Antonio Guaineri<sup>31</sup>, rapporte des notes qui ont trait à la philosophie morale, et plus particulièrement à l'*Éthique*<sup>32</sup>, et au *Songe de Daniel* (fol. 200r-210r).

Le manuscrit appartient donc à Antonio Guaineri et plus tard à son fils, Théodore, ancien étudiant de l'université de Pavie, devenu le médecin des rois de France Charles VIII et Louis XII<sup>33</sup>. À sa mort, ses livres<sup>34</sup> furent légués à l'abbaye de la Trinité et ils se

<sup>29</sup> Il obtient sa licence et son doctorat en 1441 (R. Maiocchi, *Codice diplomatico dell'Università di Pavia*, vol. 2/2 : 1441-1450, Pavie 1915, n° 580).

<sup>30</sup> Professeur à Padoue, il est chargé en 1376 avec Giovanni Santasofia et Giovanni Dondi de rédiger une nouvelle version des statuts, aujourd'hui perdue. Il est notamment l'auteur d'une recette dans laquelle il est qualifié de médecin du roi de Hongrie (Cité du Vatican, BAV, Pal. Lat. 1260, fol. 36va) et de *consilia*. Cf. M. Schreiber, *Konsilien von Jacobus de Arquata*, Leipzig, Universität Diss., Landsberg, 1923 ; T. Pesenti, *Marsilio Santasofia tra corti e università...*, 32-34, 79, 115, 279.

<sup>31</sup> Par comparaison avec la première partie du ms 107 de Vendôme, transcrit par Antonio Guaineri. Cf. C. Samaran (†), R. Marichal (dir.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine...*, 405.

<sup>32</sup> Y sont copiés trois textes qui n'ont guère à voir avec la teneur médicale et pratique du *codex* puisque le copiste a transcrit le sommaire des 6 livres de l'*Éthique*, une dispute entre l'âme et le corps et un passage de l'interprétation du songe de Daniel.

<sup>33</sup> Fils d'Antonio Guaineri (figure de la médecine du XV<sup>e</sup> siècle qui finit sa vie comme professeur à l'Université de Pavie après avoir été médecin du duc de Savoie Amédée VIII et du marquis du Montferrat), Théodore obtint sa licence en 1476 dans le *studium* lombard. En 1489, il devient le médecin de Charles VIII et son conseiller, avant d'être celui de son successeur Louis XII. Il se retire à Blois en 1501, et sa bibliothèque fut sans doute versée par son fils aîné, Charles, bachelier en droit et prévôt de l'église Notre-Dame de Chartres, à la Trinité. Sur Antonio Guaineri, *DBI*, vol. 60, Rome, 2003 : [http://www.treccani.it/enciclopedia/antonio-guaineri\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/antonio-guaineri_(Dizionario-Biografico)/) : consulté le 30 janvier 2016.

trouvent aujourd'hui toujours intégralement conservés à la bibliothèque municipale de Vendôme. *L'ex-libris* du médecin, qui comporte la liste d'une partie des textes composant le *codex* en sa possession, ne fait étrangement mention que de la partie médicale transcrite par Niccolò Rossi : ni le conseil de Bartolomeo Montagnana, ni les parties de philosophie morale, rédigées par son père, ne sont cités<sup>35</sup>, ce qui peut surprendre lorsqu'on constate qu'à propos du ms 107 conservé aussi dans la bibliothèque vendômoise, le même Théodore déclarait qu'une partie du livre avait été copiée par son père<sup>36</sup>. L'absence d'une telle évocation s'explique peut-être par le fait qu'à la différence du volume précédent qui contenait des œuvres d'Antonio, les parties transcrites de sa main dans le ms 245 concernent non seulement d'autres auteurs, mais des sujets qui n'ont pas trait à *l'ars medica*. Au total, ce qui semble avoir intéressé Théodore, ou du moins ce qu'il a jugé utile de signaler dans son *ex libris*, c'est pour l'essentiel la partie médicale de ce *codex*, et plus particulièrement le vaste ensemble copié par Niccolò Rossi. C'est également sur cette partie qui constitue au vrai la presque totalité du volume que je concentrerai le reste de mon étude, car la confection de ce manuscrit mérite, il me semble, quelques éclaircissements.

La première sous-partie de cet ensemble médical a été rédigée au printemps 1440 comme l'attestent les deux colophons des œuvres transcrites qui portent aussi l'anagramme du copiste (fol. 68va ; Fig. 1)<sup>37</sup> : « Sualocin » pour *Nicolaus*. La deuxième, quant à elle, a été copiée plus tard, dans l'hiver 1440-1441<sup>38</sup>. Le travail du scribe, qui n'est pas a priori un professionnel, paraît cependant de qualité, même s'il dit écrire à la hâte (*in frequencia*)<sup>39</sup> : l'écriture est soignée, les initiales rubriquées (au moins pour le premier texte) ; on constate son souci de numéroter les cahiers et de noter les réclames afin de faciliter la reliure de l'ensemble. On constate cependant qu'à chacun des deux éléments de cet ensemble Niccolò attribue une foliotation propre : le premier, de 1 à 72<sup>40</sup> s'interrompt à la fin du commentaire partiel au *Canon* de Niccolò de Rido ; le second reprend à 1 jusqu'au feuillet 119<sup>41</sup>. Il est possible que chaque partie ait été dans un

---

<sup>34</sup> *L'ex-libris* de Théodore (« Theodori Guaynerii de Papia et amicorum ») figure sur 15 manuscrits et quatre autres comportent des annotations de sa main. Certains *codices* pourraient avoir appartenu au père de Théodore, Antonio Guaineri, ou sont au moins d'origine lombarde.

<sup>35</sup> « Theodori Guaynerii de Papia et amicorum : Expositio Silani de Nigris papiensis super X Almansoris ; Nicolai de Rido super dispositiones stomaci ; Consilia Gientilis (sic) de Fuligeno ; Consilia Ugonis senensis ; Scriptum Gerardi Bernerii de Alexandria super 18<sup>a</sup> fen tercii Avicene ; Tractatus de venenis Petri de Ebano » (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 3vb). Notons que Théodore ne prend pas non plus la peine de citer dans le détail les petites collections de conseils de différents auteurs qui suivent ceux d'Ugo Benzi.

<sup>36</sup> « Composuit opus hoc Antonius de Guaynerius de Papia genitor meus et maior pars huius operis est scripta manus eius propria » (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 107, fol. Iv).

<sup>37</sup> « Explicit expositio super X<sup>m</sup> Almansoris de febribus edita per insignem arcium et medicine doctorem dominem magistrum Silanum de Nigris scripta per me Nicolaum de Rubeis de Alex[andria], 1440, die II marcii, Papie. Sualocin. Nicolaus » (Bibl. Municipale, ms 245, fol. 68va) : « Explicit recepte de magistro Nicolay de Rido super 13<sup>a</sup> 3<sup>ii</sup> de stomaco et eius passionibus quas ego Nicolaus de Rubeis scripsi in frequencia, die xviii maii 1440. Sualocin/Suebur (biffé). Sualocin » (*ibid.*, fol. 76va).

<sup>38</sup> « Per me Nicolaum de Rubeis die xii decembris, Papie, 1440 in frequencia. Sualocin » (*ibid.*, fol. 123rb) ; « Explicit scriptum super 18<sup>a</sup> fen 3<sup>ii</sup> canonis editum scilicet a famosissimo artium et medicine doctore domino Magistro Girardo de Berneriis de Alexandria. Per me Nicolaum de Rubeis de Alexandria in festis nativitatibus domini cum maximo frigore 1441. Nicolaus/Sualocin » (*ibid.*, 171rb). Il faut ici restituer 1440 en fonction du style de Noël. « Explicit tractatus de venenis secundum magistrum Petrum de Albano per me Nicolaum de Rubeis. Amen. 18 januarii 1441 in frequencia./Sualocin/Sualocin. [Monogramme constitué des initiales N.R.] » (*ibid.*, fol. 183r).

<sup>39</sup> *ibid.*, fol. 76va, 123rb.

<sup>40</sup> Elle correspond aux fol. 4-75 de la foliotation moderne à l'encre noire.

<sup>41</sup> Elle correspond aux fol. 76-194 de la foliotation actuelle.

premier temps pensée comme un fascicule indépendant, avant que Niccolò Rossi ne décide de les réunir, puisqu'il a pris soin de rédiger, à la fin du dernier cahier de la première sous-partie, à la suite du commentaire de Niccolò de Rido, la table des matières foliotée des *consilia* de Gentile da Foligno qui ouvrent le second sous-ensemble (fol. 75vb ; fig. 2).

Il y a fort à croire que l'entreprise de copie a été décidée par l'étudiant lui-même et non par quelque commanditaire. En effet, on y reviendra, la main de Niccolò apparaît très souvent dans les marges, notamment sous forme de notes de lectures, ce qui laisse entendre que le manuscrit est resté sans doute quelque temps en sa possession, avant qu'Antonio Guaineri et quelqu'un d'autre avant lui, n'en fasse l'acquisition. Niccolò aurait donc délibérément choisi de copier, non pas les conseils d'un unique maître comme cela est déjà d'usage à l'époque, mais un ensemble de *consilia* d'auteurs variés. Il a aussi décidé d'associer cet ensemble de prescriptions à des parties de commentaires d'ouvrages de l'enseignement mais à quelles fins ?

### 3— Un témoignage de l'enseignement médical à Pavie

L'analyse du codex permet de faire ressortir quelques premières observations, qui touchent aussi bien à la nature des textes choisis qu'aux auteurs privilégiés. Ainsi, le fait d'associer des prescriptions thérapeutiques et des commentaires à des textes de l'enseignement universitaire pourrait a priori sembler peut-être étonnante (encore qu'il existe d'autres exemples de même type<sup>42</sup>), si Niccolò Rossi n'avait pas retenu des parties du *Canon* et du *Liber ad Almansorem* qui sont complémentaires des *consilia* : il a en effet choisi de transcrire des interprétations à la fen 13 du livre 3 de l'encyclopédie d'Avicenne (fol. 69ra-75va), consacrée à des affections stomacales, à la fen 18 du même livre (fol. 136ra-171rb), relative quant à elle aux pathologies de la vessie et des reins, et une explicitation du livre X de la *practica* de Rhazès qui traite des fièvres. S'il s'agit bien ici de commentaires à des ouvrages utilisés dans le cadre de l'enseignement, il n'en reste pas moins que ces *expositiones* portent sur des passages à caractère éminemment pratique dont les éclairages viennent approfondir et compléter les prescriptions proposées qui, pour certaines, traitent des mêmes pathologies<sup>43</sup>. Quant au traité sur les venins du très célèbre Pietro d'Abano (fol. 176ra-183rb), transcrit au milieu d'une série de *consilia*, il constitue le texte de référence sur les substances mortelles qui, à l'image des fièvres ou de la peste, affectent l'ensemble du corps<sup>44</sup>. Mais si l'on dénote donc, y compris dans les commentaires, une forte tonalité pratique et une logique dans l'association de tels ouvrages, l'ensemble reflète plus encore les lectures et les enseignements suivis par un étudiant à Pavie, dans le second tiers du XV<sup>e</sup> siècle.

Le choix des textes transcrits témoigne en effet d'une forte influence de l'université lombarde et de ses professeurs, dont certaines des œuvres figurent dans ce manuscrit. Du côté des commentateurs, on note ainsi la présence de Sillano Nigri, auteur de

<sup>42</sup> À commencer par les manuscrits de Turin, cités note 23, même si le nombre de prescriptions copiées y est bien inférieur.

<sup>43</sup> Voir l'annexe 2 avec le détail des titres des *consilia* de chaque collection.

<sup>44</sup> F. Collard fait de Pietro d'Abano le fondateur du genre de traités sur les venins (cf. F. Collard, « Le *Traité des poisons* de Pietro d'Abano et sa diffusion en langue vulgaire. D'une traduction à l'autre [1402-1593] », dans *Médecine, astrologie et magie entre Moyen Âge et Renaissance : autour de Pietro d'Abano, actes du colloque international de Paris [sept. 2006]*, dir. J.-P. Boudet, F. Collard, N. Weill-Parot (dir.), Florence 2013 (*Micrologus'Library*, 54), 203-29. Cf. aussi L. Thorndike, *A History of Magic and Experimental Sciences*, vol. 3, New York 1934, 525 et sq.

l'*expositio* sur le X<sup>e</sup> livre de Rhazès, et celle de Gerardo Berneri pour l'un des commentaires au *Canon* (fol. 136ra-171rb), transcrit dans le second sous-ensemble, aux côtés, du reste, d'autres conseils qui lui sont attribués. Sillano Nigri enseigna à Pavie entre 1387 et 1404 et, selon Tiziana Pesenti, il peut être considéré comme l'introducteur, dans l'enseignement lombard, du *Liber ad Almansorem* de Rhazès qu'il commenta alors pour le duc Gian Galeazzo Visconti<sup>45</sup>. Si la mention d'une « *Lectura Almansoris* » ne figure dans les listes des enseignements de l'université qu'à partir de l'année 1455-1456<sup>46</sup>, il y a fort à croire que cette œuvre était utilisée bien plus tôt dans les cours de lecture pratique du matin, comme le suggère ici la présence de ce commentaire de Sillano Nigri. Quant à Gerardo Berneri, dont le nom est tantôt transcrit par le copiste dans son entier, tantôt abrégé sous la mention de « magister Gi. », « Girardus B. » ou encore « Girardus noster », témoignant ainsi d'une certaine familiarité de Niccolò avec le maître<sup>47</sup>, il enseigne depuis 1418 à Pavie et y professe encore en 1440-1441<sup>48</sup>, au moment de la confection de ce manuscrit. Détenteur de la chaire de médecine pratique, il fondait peut-être son enseignement, que Niccolò Rossi a sans doute suivi, sur des lectures partielles du *Canon*. Cela expliquerait à la fois la rédaction par ce professeur d'un commentaire à l'œuvre du médecin persan et sa présence dans le codex de Vendôme. En l'absence d'une liste des œuvres au programme à la faculté de Pavie, on est forcé à des conjectures, mais elles me paraissent plausibles.

La tonalité fortement lombarde de cet ouvrage ne se limite pas aux commentaires. Outre la présence de conseils attribués à Gerardo Berneri, le manuscrit 245 propose aussi les prescriptions d'autres auteurs qui ont enseigné à Pavie : Ugo Benzi et Giovanni da Concoreggio, sans oublier la mention de recettes de pilules attribuées à Marsile Santasofia et à Pietro da Tossignano, deux maîtres de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle qui séjournèrent en Lombardie<sup>49</sup>. Ugo Benzi fréquenta l'université au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>, mais il n'avait alors pas encore obtenu sa licence ; il y revint comme professeur de médecine ordinaire, entre 1426 et 1429. Les prescriptions du Siennois, transcrites dans le manuscrit, sont au nombre de 16 (fol. 124ra-135vb), auxquelles s'ajoute un autre de ses conseils contre l'asthme (fol. 172ra-174va), copié séparément du reste de la petite collection. Au regard des 111 *consilia* attribués à cet auteur dans l'édition de Venise de 1503 qui fixe alors le corpus<sup>51</sup>, il s'agit au total d'un ensemble réduit de 17 items. Mais il

<sup>45</sup> T. Pesenti, « Le origine dell'insegnamento medico a Pavia », dans *Storia di Pavia*, vol. 3 : *Dal libero comune alla fine del principato indipendente, 1024-1535*, t. II : *La Battaglia di Pavia del 24 febbraio 1525 nella storia, nella letteratura e nell'arte. Università e cultura*, Milan 1990, 453-75 ; rééd. dans *Miscellanea Domenico Maffei dicata. Historia-Ius-Studium*, éd. A. García y García, Peter Weimar, Goldbach 1995, 117-22.

<sup>46</sup> M. Nicoud, *Le prince et les médecins...*, 524.

<sup>47</sup> Elle s'explique sans doute tout autant par leur origine commune — la ville d'Alessandria, en Piémont —, que par le fait que Niccolò l'eut sans doute pour professeur.

<sup>48</sup> Il termine sa carrière avec la chaire de médecine pratique en 1442 (M. Nicoud, *Le prince et les médecins...*, 512).

<sup>49</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 193rb. Sur le maître padouan Marsile Santasofia, qui effectua une partie de sa carrière en Lombardie auprès des Visconti, voir T. Pesenti, *Marsilio Santasofia tra corti e università...* ; sur Pietro da Tossignano qui eut aussi une carrière itinérante entre Bologne, Padoue et Milan, voir G. Mazzini, *La medicina in Italia nel secolo XIV. Vita e opera di Maestro Pietro da Tossignano*, Rome 1926 (*Studi di Storia del pensiero scientifico*, 6).

<sup>50</sup> On retrouve le nom d'Ugo Benzi sans précision d'enseignement ; en particulier dans le *rotulus* de 1402-1403 (ASP, Università di Pavia, *Rotuli studii Ticinensis*, c. 22, fol. 41r-v), mais à cette date, le Siennois n'avait pas encore commencé à rédiger de consultations.

<sup>51</sup> *Aurea ad omnesque egritudines clarissimi Ugonis senensis saluberrima consilia. Noviter correctata et ad optimum ordinem redacta additis multis pridem non impressis eiusdem nuper inventis nonnullisque aliis utilissimis consiliis*, Venetiis, per Boneto Locatello sumptu ac expensis haer. Ottaviano I Scoto, 1503. Elle

présente cependant quelques particularités par rapport aux autres anthologies manuscrites et imprimées d'Ugo Benzi qui ont été conservées.

C'est d'abord la plus ancienne dont on dispose, et elle n'est postérieure que d'un an à la mort du maître, en 1439. Si la totalité des conseils ici copiés ne remonte sans doute pas à la période lombarde d'Ugo — notons cependant que seul celui qui est transcrit isolément des autres est daté (« Ugo. Florencie 15<sup>a</sup> novembris 1421<sup>52</sup> ») —, l'un d'eux fait cependant mention de l'un de ses collègues à Pavie, une information qu'on ne retrouve dans aucune autre de ses collections manuscrites ou imprimées conservées : le confrère ici nommé est Antonio Vacca, qui enseignait la lecture pratique dans les années 1420 jusqu'à sa mort en 1434 et que Ugo a donc côtoyé pendant ses trois années passées dans l'université lombarde. D'après la citation, ce professeur aurait servi d'intermédiaire entre un patient, dont il aurait explicité l'état de santé par écrit, et le Siennois : « Huius morbi causa secundum ea que comprehendi possunt per scripta famosi doctoris magistri Anthonii Vacce est humor fleumaticus... »<sup>53</sup>. La suite du texte, écrite à la première personne du pluriel, laisse même entendre une sorte de rédaction à deux voix, fondée sur une consultation entre eux<sup>54</sup>. Il est plausible de croire que le maître lombard se soit adressé à son collègue siennois à propos d'un cas difficile, dans les mois ou les années qui ont suivi le séjour pavesan d'Ugo Benzi, en tous cas avant 1434, date de la mort d'Antonio Vacca. Dean P. Lockwood suggère que Niccolò Rossi aurait pu utiliser un exemplaire manuscrit qu'il se serait procuré soit auprès des héritiers du professeur ou de ceux du patient concerné par la prescription<sup>55</sup>. Ce qui est certain, c'est que si Niccolò Rossi, s'appuyant sur un modèle aujourd'hui perdu, a conservé dans sa copie la mention d'un professeur décédé quelques années plus tôt (une référence, je l'ai dit, qui ne figure dans aucune autre collection), c'est que ce nom lui était sans doute familier et qu'il lui importait d'en rappeler la mémoire.

Enfin, un troisième auteur de conseils cité dans ce manuscrit est lui aussi lié à l'université de Pavie : il s'agit de Giovanni da Concoreggio († *post* 1448), dont une seule prescription, contre la cachexie, est retranscrite<sup>56</sup>. Il est probable que Niccolò Rossi ait suivi les leçons de ce maître, professeur de 1421 à 1446, qui enseigna d'abord la médecine ordinaire puis, à partir de 1441, la médecine pratique<sup>57</sup>. Il fut aussi l'auteur de deux ouvrages thérapeutiques achevés à Pavie : un traité sur les fièvres, et l'autre sur les affections intitulé *Lucidarium*.

Enfin, la coloration lombarde du manuscrit ne s'arrête peut-être pas aux collections de conseils et aux commentaires. Ajoutons en effet que d'une écriture plus cursive, le même Niccolò Rossi a copié, sur les pages restées blanches du dernier cahier de son ouvrage<sup>58</sup>, des recettes qualifiées de *consilium* contre les vers, attribuées à un certain « magister Benedictus medicus divinissimus », nom derrière lequel pourrait se

est considérée par D. P. Lockwood comme la plus complète, rassemblant les conseils véritablement attribuables au Siennois. Sur la formation graduelle de ce corpus, voir Id., *Ugo Benzi...*, 349-81.

<sup>52</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 174va. Il est de peu postérieur au premier des conseils datés d'Ugo, qui remonte au 1<sup>er</sup> décembre 1420, et constitue le n° 21 du corpus établi par D. P. Lockwood.

<sup>53</sup> *Ibid.*, fol. 132ra.

<sup>54</sup> « ... videtur nobis ambobus de communi concordia secundum quod invicem contulimus utendum esse regimine sex rerum etc. et medicinalium » (*ibid.*).

<sup>55</sup> D. P. Lockwood, *Ugo Benzi...*, 362.

<sup>56</sup> *Consilium contra caceciam* (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 174va-175rb).

<sup>57</sup> Il poursuit sa carrière comme chargé de l'enseignement de la chirurgie en 1443-1444 puis de « lectura medicina in festis » en 1445-1446 (cf. M. Nicoud, *Le prince et les médecins...*, 421-522). *DBI*, vol. 27, Rome, 1982, [http://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-de-concoreggio\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-de-concoreggio_(Dizionario-Biografico)/). Consulté le 5 mars 2016.

<sup>58</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 195r-196r.

cachier Benedetto Reguardati, ancien médecin de Pérouse, entré au tout début des années 1440 au service de Francesco Sforza, alors encore condottiere de la Marche d'Ancône et marié à l'héritière du duché lombard, Bianca Maria Visconti, en 1441. Benedetto Reguardati deviendra l'un des praticiens les plus importants de la cour des Sforza, à la fois conseiller, diplomate et parfois professeur à Pavie<sup>59</sup>. Si son nom n'apparaît pas encore à cette date dans les rôles des enseignants de l'université, il y figurera à diverses reprises quelques années plus tard (en 1448, 1449, 1451, 1453, 1455 et 1461, quoique n'enseignant pas toujours), ce qui pourrait aussi laisser croire que le manuscrit resta durant quelques années la propriété de son auteur et qu'il copia des recettes de celui dont à défaut de suivre les leçons, il connaissait la renommée.

Au total, et sans conteste, une forte tonalité lombarde imprègne ce manuscrit, et reflète sans doute pour partie les enseignements suivis par Niccolò Rossi. Mais il reste à comprendre à quoi pouvait donc lui servir cette compilation et comment il s'y est pris pour la constituer.

#### 4— Un copiste au travail

Le caractère « utilitaire », si je puis dire, des transcriptions reproduites dans le manuscrit de Vendôme transparait aussi bien dans la manière dont l'étudiant a travaillé que dans ses notes. Je me concentrerai ici sur l'ensemble des conseils qu'il a rassemblés et qui constituent un total conséquent de 140 items, émanant de neuf auteurs différents. S'y distinguent toutefois trois collections plus ou moins amples<sup>60</sup>, aux côtés de *consilia* isolés : d'une part la plus importante, celle de Gentile da Foligno, constituée par 108 avis — un total supérieur aux 107 de l'édition vénitienne de 1520 —, et de l'autre, deux ensembles de bien moindre ampleur, dus respectivement à Ugo Benzi (16 + 1) et à Gerardo Berneri (9).

##### *La collection de Gentile da Foligno*

Comme l'a déjà souligné Lynn Thorndike, sur la base de l'étude de deux collections manuscrites et de deux incunables publiés respectivement à Pavie en 1488 et à Venise en 1497, il est en fait malaisé de dénombrer clairement le nombre total de conseils rédigés par Gentile da Foligno<sup>61</sup>. L'ensemble copié dans le codex de Vendôme n'échappe pas à cette difficulté. J'en ai décompté 108, clairement individualisés par un titre et une initiale rubriquée, qui se composent de conseils classiques divisés en *casus*, *diaeta et medicinalia* (ou éventuellement sans *casus*), mais beaucoup ne sont en fait que des séries cumulées de recettes contre certains types de pathologies : « pro botio », « pro scrofulis », « pro fetore oris »<sup>62</sup>... Certaines apparaissent clairement isolées comme un item autonome, soulignées par une rubrication et une écriture d'un plus gros module, d'autres sont copiées à la suite d'un conseil sous forme de listes. Quelques-unes ne sont

<sup>59</sup> Sur ce personnage, G. Deffenu, *Reguardati, medico e diplomatico di Francesco Sforza*, Milan 1955 ; F. M. De Reguardati, *Benedetto de' Reguardati da Norcia medicus tota Italia celeberrimus*, Trieste 1977 et une notice du *DBI* sous presse.

<sup>60</sup> Cf. annexe 2.

<sup>61</sup> L. Thorndike, « *Consilia and more Works in Manuscript by Gentile da Foligno* », *Medical History*, 3-1 (1959), 8-19. Il s'agit des manuscrits de Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, ms 2794, fol. 189ra-229va (ca. 1432-1433) ; Bruges, Bibliothèque publique, ms 473 (fin XV<sup>e</sup> s.) et des incunables : Papie, Antonius de Carcano, 1488 ; Venetiis, Bonetus Locatellus per Octavianum Scottum, 1497. Sur les *consilia* de Gentile, les quelques pages de R. French, *Canonical Medicine. Gentile da Foligno and Scholasticism*, Leyde-Boston-Cologne 2001, 277-80.

<sup>62</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 88va-b, 95va-96va...

du reste même pas du maître de Pérouse, puisqu'on trouve glissées dans le corpus une poudre merveilleuse pour lutter contre la faiblesse visuelle attribuée à Taddeo (Alderotti)<sup>63</sup>, une préparation de Bartolomeo Montagnana<sup>64</sup>, une recette d'Avenzoar<sup>65</sup>, une *Cura sterilitatis secundum Arnaldum de Villa Nova*<sup>66</sup> et, à la fin d'un conseil sur l'émoptysie, trois recettes attribuées à Niccolò Santasofia († 1350)<sup>67</sup>, professeur à Padoue et contemporain de Gentile, par ailleurs auteur, lui aussi, de recettes et de conseils : « Sirupus magistri Nicolai de Sancta Sophia contra fluxum sanguinis provenientem a pectore et pulmoni cum tussi » (fol. 92vb)<sup>68</sup>. Ces emprunts à d'autres collections sont manifestement suffisamment nombreux pour que dans les longues listes de préparations que Niccolò Rossi a accumulées, il ait cru utile de rendre à Gentile ce qui lui appartenait, à l'image d'un collyre, d'une confection et d'une poudre, insérés dans une énumération de recettes diverses contre les maladies des yeux<sup>69</sup>. Ce mélange hétérogène de recettes et de conseils de provenance diverses n'est du reste pas propre à la collection de Vendôme ; il se retrouve aussi dans l'édition de 1497 et dans les successives<sup>70</sup>.

Cette difficulté à comptabiliser les conseils du médecin de Pérouse se vérifie aussi à la lecture de la table des matières rédigée par Niccolò, puisque l'étudiant, lui, n'a fait figurer que sous 47 *items* l'ensemble des *consilia* qu'il a copiés, tout en tentant de les organiser en fonction de la localisation des maladies dans le corps. Mais l'ordre est au total différent de celui suivi dans les collections étudiées par Lynn Thorndike et dans l'édition vénitienne de 1520 qui divise l'ensemble des prescriptions en 19 sections, en fonction des organes affectés : il ne suit en fait qu'imparfaitement la progression de la tête au pied<sup>71</sup>. Niccolò débute ainsi, après une recette contre l'épilepsie, par la première prescription de la section consacrée aux maladies du foie<sup>72</sup> ; la suite dévoile aussi de nombreux enchêtements de conseils, empruntés à des parties différentes, entremêlant par exemple maladies des articulations et des nerfs. On trouve cependant aussi des copies quasiment complètes de sections entières, à l'image des pathologies consacrées à la poitrine et au poumon ou à celles qui affectent l'estomac. Le classement, dans l'ensemble, ne paraît guère importer au copiste, comme le laisse entendre du reste une remarque personnelle. En effet, à la suite de l'avant dernier conseil de son corpus, consacré aux fièvres continues, il annonce la transcription d'un « autre très bon *consilium* sur la rupture du siphac » et ajoute l'avoir trouvé placé différemment dans deux collections qu'il a manifestement dû utiliser pour confectionner la sienne : « Sequitur aliud optimum consilium pro ruptura mirach et siphac etc. Tebaldus habet pro primo consilio ; in alio tamen reperi pro ultimo etc. Nichil refert »<sup>73</sup>.

<sup>63</sup> *Ibid.*, fol. 82rb.

<sup>64</sup> *Ibid.*, fol. 82va.

<sup>65</sup> « Avenzoar ad defectum extinctionis virge et paucitatem desiderii » (*ibid.*, fol. 105vb).

<sup>66</sup> *Ibid.*, fol. 118ra. On le retrouve aussi dans les éditions des conseils de Gentile.

<sup>67</sup> Il s'agit du père de Giovanni Santasofia.

<sup>68</sup> À noter que cette mention se retrouve dans un manuscrit ultérieur des conseils de Gentile, copié en décembre 1455 par un étudiant de Heidelberg, Johann Borner de Budingen (Cité du Vatican, BAV, Pal. Lat. 1264, fol. 269v). Les deux scribes ont peut-être utilisé un manuscrit de même famille. Les autres recettes attribuées à Niccolò Santasofia, pour empêcher le vomissement et la perte involontaire de sperme, se trouvent aux fol. 100vb-101ra et 105va.

<sup>69</sup> « Colirium nobile quod fecit fieri Gentilis pro quodam qui paciebatur obtalmiam (sic) colericam acutam... (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 82ra). Cf. aussi *ibid.*, fol. 82va-b.

<sup>70</sup> Cf. annexe 2.

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> Conseil n° 2 de Vendôme, *ibid.*, fol. 64vb-65vb.

<sup>73</sup> *Ibid.*, fol. 120ra. Il est à noter que ce conseil ne figure pas dans l'édition de Venise, où la partie consacrée à la rupture du péritoine ne consiste qu'en de brèves recettes (éd. Venetiis, 1497, fol. 70va-b).

Si l'ordre des conseils n'a donc guère d'importance pour Niccolò, bien qu'il y fasse toutefois référence — signe que leur organisation, par localisation des pathologies dans le corps, était en quelque sorte devenue canonique à son époque —, sa remarque est plus intéressante encore en ce qu'elle fait intervenir un autre maître dénommé Tebaldo. Il est plausible de penser qu'il s'agit de Tebaldo Maggi da Sale, titulaire pendant de nombreuses années de l'enseignement de médecine pratique extraordinaire à Pavie, et qui exerçait encore en 1440-1441 à cette chaire<sup>74</sup>. La citation laisse entendre que ce dernier aurait pu fournir à l'étudiant un exemplaire des conseils de Gentile alors en sa possession, où ledit texte sur la rupture du péritoine aurait été placé en premier, alors que l'autre anthologie utilisée par Niccolò le classait en dernier. Un autre passage dans la collection suggère que le scribe s'est livré à un travail, moins de collation, que de compilation, de corrections et d'ajouts, à partir de différents *codices* du maître pérugin : il copie ainsi en marge inférieure, au bas du 6<sup>e</sup> conseil du florilège, destiné à soigner la mélancolie, une recette de sirop contre cette même maladie et une faiblesse du cerveau, trouvée, dit-il, dans un autre livre : « Reperi hoc aliud consilium in libro alio : Syrupus pro frate Angelo de Quatrolis melancolico... »<sup>75</sup>. Peut-être s'agit-il ici d'un troisième exemplaire manuscrit de conseils de Gentile que le copiste aurait utilisé pour confectionner sa propre collection, à moins que le « aliud liber » ne fasse référence à l'une des copies précédemment mentionnées. En tous cas, cette recette de sirop, adressée à frère Angelo de Quatroli, se retrouve fréquemment copiée dans les compilations de Gentile, comme dans le ms Pal. Lat. 1264 et dans d'autres collections encore, et elle ouvre même l'édition des *consilia* du maître pérugin publiée à Venise en 1497, ou encore celle de 1520. D'autres mentions telles que « in alio additur... », « additur in alio... », répétées en marge d'un autre conseil contre des problèmes cardiaques et suivies par la présentation de deux recettes<sup>76</sup>, sous-entendent aussi clairement la consultation d'un autre manuscrit par le copiste. Enfin, la différence d'encre, visible dans certains passages, ou la mise en page suggèrent que certaines de ces additions ont été effectuées dans la continuité de la copie, à l'image des préparations destinées à Angelo de Quatroli : les pieds de mouche rubriqués qu'on retrouve aussi bien dans le texte que dans l'ajout marginal laissent croire à une certaine concomitance entre la transcription et l'adjonction en bas de page (fol. 79r ; fig. 3). D'autres mentions, en revanche, semblent postérieures comme au fol. 96rb, où figurent en marge deux recettes écrites d'une encre brune et qui, d'après Niccolò, « sont ajoutées » (« additur in alio ; in alio additur »). Le « in alio » sous-entend ici soit un autre conseil consacré à la même pathologie — des difficultés cardiaques —, soit un autre exemplaire de la collection de Gentile. La seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable, en l'absence d'autre occurrence ici de cette maladie et en raison même de la structure de cette prescription qui consiste pour une large part en une longue énumération de préparations diverses.

Ce travail de compilation et d'enrichissement progressif des conseils, auquel Niccolò s'est livré au fur et à mesure de ses lectures, se double aussi d'un effort important de corrections, marginales et interlinéaires — qui confirme également l'utilisation de différents manuscrits —, à divers moments<sup>77</sup> : ainsi, pour la prescription inachevée relative à la maladie d'un certain sire Bertraminus, Niccolò déclare, après la partie diététique, ne pas avoir trouvé de fin à ce conseil ; il a donc décidé de laisser le

<sup>74</sup> Son nom apparaît dans les registres dès 1408-1409 et y figure encore en 1461-1462 (M. Nicoud, *Le prince et les médecins...*, 494-525).

<sup>75</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 79rb.

<sup>76</sup> *Ibid.*, fol. 96rb.

<sup>77</sup> *Ibid.*, fol. 80va, 84rb, 88rb, 89rb, 96rb, 97rb, 103ra, 108rb, 112ra, 113r, 114r...

reste de la colonne blanche, dans l'espoir, demeuré manifestement vain, de remédier plus tard à cette lacune. La copie des *consilia* se poursuit au feuillet suivant<sup>78</sup>. Au fol. 114va, au sein d'une longue série de purges proposées pour soigner une suffocation de la matrice, tout un passage est barré, avec une mention en marge de sa main, « hic est error », à son tour cancellée après l'ajout en marge inférieure et dans une encre plus claire, d'une nouvelle préparation (**fig. 5**). Au total, le manuscrit de Vendôme constitue bien un manuscrit de travail, sans cesse réélaboré par son auteur, au gré de ses lectures.

#### *La collection d'Ugo Benzi*

La collection d'Ugo Benzi, quant à elle, de bien moindre ampleur que la précédente, est de peu postérieure à la mort de leur auteur en 1439 et elle constitue donc le plus ancien témoin conservé de cette œuvre. Aussi est-il est bien difficile ici de savoir quel modèle fut utilisé par Niccolò Rossi. L'étude qu'en a livrée D. P. Lockwood, comparant ce manuscrit à d'autres témoins ultérieurs ainsi qu'aux différentes collections imprimées à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, suggère toutefois que l'étudiant pavesan a eu recours à au moins deux anthologies<sup>79</sup>, puisque 7 des conseils transcrits appartiennent à la collection dite A (constituée d'au moins 86 items qui auraient fait partie du *portfolio* du médecin à sa mort)<sup>80</sup> et 7 autres à la B (riche de 12 prescriptions<sup>81</sup>), dont on ne trouve plus aucune trace manuscrite avant sa publication, au sein d'un ensemble plus important, en 1499<sup>82</sup>. Il est plausible que Niccolò se soit aussi ici livré à un travail de compilation à partir d'au moins deux *codices* des deux traditions différentes, mais en l'absence de témoin antérieur à celui de Vendôme, ce ne sont que des suppositions.

On constate toutefois, qu'à l'image de son travail sur Gentile da Foligno, les interventions du copiste sur les textes d'Ugo Benzi sont également importantes et prennent souvent la forme d'une abréviation du texte source. Dans un conseil contre les accidents causés par la chaleur, il supprime ainsi, car il le considère sans doute comme inutile ou redondant, le rappel de ce en quoi consistent les « choses non naturelles »<sup>83</sup>. Cette partie est en revanche restituée dans les *consilia* édités :

« Et ego ponam consilium in regimine vite sue, incipiendo primo a regimine sex rerum non naturalium, et primo dicam de aere, secundo de motu et quiete etc. Post hoc autem dicam usum rerum medicinalium secundum quod oportet pro conservatione sue sanitatis et prohibitione morborum »<sup>84</sup>.

Dans d'autres cas, il supprime tout simplement le régime pour en venir directement à la thérapie<sup>85</sup>, ou bien, il se contente, pour la *diaeta*, de renvoyer à trois auteurs, dont deux sont copiés plus loin dans le *codex* :

« Pro regimine non naturalium vide Mesue in capitulo de epilensia. Vide etiam magistrum Girardum in consilio quod egit ad debilitatem nervorum et

<sup>78</sup> *Ibid.*, fol. 117vb.

<sup>79</sup> Selon D. P. Lockwood (*Ugo Benzi...*, 359-75), il en aurait existé trois, la collection dite C étant constituée par au moins 14 conseils datables des dernières années de la vie d'Ugo Benzi lorsqu'il entra au service de Niccolò d'Este, de 1433 à sa mort.

<sup>80</sup> 79 d'entre eux, réorganisés de la tête au pied, furent publiés dans l'*editio princeps* de 1482.

<sup>81</sup> Selon D. P. Lockwood, cette petite collection rassemblerait sans doute, par ordre chronologique, les plus anciennes prescriptions du Siennois, datables au plus tard des années 1420-1423. Elle n'aurait pas fait partie du *portfolio* du médecin à sa mort, sur la base duquel auraient circulé quelques manuscrits réorganisés par la suite jusqu'à l'édition de 1482.

<sup>82</sup> *Ibid.*, 365-75.

<sup>83</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, fol. 127ra-b.

<sup>84</sup> Cité par D. P. Lockwood, *Ugo Benzi...*, 242, conseil n° 2.

<sup>85</sup> « (Dimittendo regimen per vi res non naturales quod pro te fac, venio ad medicinalia) » : conseil contre un flux catarrheux (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 124va).

vertiginem<sup>86</sup>... Pro reliquis scribe ut dicit magister Girardus infra consilio allegato »<sup>87</sup>.

Le reste du texte consiste en un abrégé des propos d'Ugo, cités à la troisième personne :

« Dicit tamen Ugo quod fugiatur qualia... De potu dicit quod... Unum etiam adiungit Ugo quod... »<sup>88</sup>.

Dans le conseil 5 traitant d'un flux catarrheux, il n'hésite à abandonner toute mention du régime, pourtant donné dans son modèle, et à renvoyer pour mémoire à la collection de Gerardo Berneri, qui effectivement est souvent très détaillée sur cet aspect<sup>89</sup>. Il n'est pas étonnant que Niccolò Rossi ait sacrifié, en règle générale, les parties diététiques, car elles avaient souvent tendance, d'un conseil à un autre, à se répéter à l'identique, quand bien même elles se rapportaient à des pathologies différentes. De même, dans la prescription d'Ugo Benzi, isolée du reste de la collection, et qui traite d'une adolescente espagnole souffrant d'asthme, le copiste se livre à des coupes importantes : ici c'est tout un ensemble de signes, manifestement transcrits par le médecin à partir du chyrographe qu'il avait reçu<sup>90</sup>, qui sont omis parce qu'ils prendraient selon Niccolò beaucoup de temps à reproduire, et parce qu'au total, lui importait sans doute seul ici le diagnostic du praticien, qu'en revanche il restitue dans son entier :

« (Sed quia Ugo in recitando ea que scribuntur occupat multum tempus, ideo ponam contractionem suam). Et dicit : Ex hiis ergo comprehendo... »<sup>91</sup>.

C'est sans doute moins ici les éléments sur lesquels le maître siennois se fondait pour établir son jugement que les procédés thérapeutiques qui ont retenu son attention ; aussi ne distingue-t-il pas non plus les deux parties du conseil délivré par Ugo qui avait adressé à propos de ce cas difficile un double avis : un *consilium curativum* suivi d'un *consilium preservativum*.

Niccolò dit aussi avoir traduit en latin un conseil consacré à une maladie de l'estomac, originellement rédigé en italien<sup>92</sup>. Il propose également d'en identifier la destinataire comme étant une parente d'Ugo Benzi :

<sup>86</sup> Il s'agit du 6<sup>e</sup> conseil de la petite collection attribuée à Gerardo Berneri ; il est consacré à une faiblesse nerveuse accompagnée de vertiges (*ibid.*, fol. 188ra-b).

<sup>87</sup> *Ibid.*, fol. 132ra. Si certaines collections manuscrites restituent le régime, à l'image du codex du Vatican, BAV, ms Ross. Lat. 973 qui contient 74 items, les éditions imprimées, elles, l'ont supprimé.

<sup>88</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 188ra-b.

<sup>89</sup> « Relinquo regimen non naturalium licet Ugo ponat sed pro te elice ex consiliis magistri Girardi » (*ibid.*, fol. 126rb).

<sup>90</sup> « Chirographum igitur mihi transmissum in hac forma accepi... Ita ad litteram recepi in scriptis ». Tel est le passage omis par Niccolò, en revanche transmis dans les éditions du XVI<sup>e</sup> siècle (D. P. Lockwood, *Ugo Benzi...*, 270 : conseil n° 38). La transcription du copiste a échappé à la sagacité du spécialiste d'Ugo qui ne mentionne pas la présence de ce conseil dans la collection vendômoise, sans doute parce qu'il a été transcrit séparément du reste de l'anthologie.

<sup>91</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 172ra.

<sup>92</sup> « Ugo ponit unum consilium, quod sequitur, vulgariter, sed illud scribam literaliter » (*ibid.*, fol. 135ra). Il ne reste, il me semble, aucune trace manuscrite ou imprimée de la version originelle italienne de cet avis. Il existe au total peu d'exemples conservés de conseils rédigés en langue vulgaire, à l'image de celui de Benedetto Reguardati évoqué *supra*, de celui d'Ugolino da Montecatini pour Averardo de' Medici, ou des trois conseils en italien d'Ugo. Outre celui perdu dont il n'existe que la traduction latine par Niccolò Rossi, on mentionnera l'existence d'un régime sur le bon usage des eaux de Porretta, dans la comté de Bologne, publié en italien dans une édition plus tardive de la collection (*Consilia saluberrima ad omnes egritudines noviter correctata et ad optimum ordinem redacta...*, Venetiis, impensa a heredum Octaviani Scoti ac sociorum, 1518, conseil n° 109, fol. 36ra-b) et un conseil préventif adressé selon D. P. Lockwood (*Ugo Benzi...*, 318) à Niccolò d'Este, publié à la suite du *Tractado utilissimo circa la conservacione de la sanidade*, version italienne du *Libellus de conservacione sanitatis* de Benedetto Reguardati, attribué de manière

« Puto quod hec domina pro qua Ugo scripsit hoc consilium sit cognata sua. Quod tamen consilium, ut dixi, erat vulgari sermone. Ego autem literaliter scripsi sermone »<sup>93</sup>.

Il est difficile ici, en l'absence d'information, de savoir sur quelle base se fondait Niccolò pour une telle supposition, à moins qu'il ait eu peut-être accès à une copie très proche de l'original, ce que suggérerait la rédaction initiale en italien d'une prescription adressée à une destinataire étrangère à la profession médicale. La traduction en latin viserait alors à donner à sa collection une unité linguistique qui est celle de toute collection de conseils à cette époque. En tous cas, ici aussi, les interventions du copiste sur les textes d'origine sont nombreuses : remaniements, réécritures, abrègements, traductions constituent autant de façons de remodeler son, ou plutôt ses modèles, afin de les faire coïncider avec ses propres attentes.

### *Les autres collections*

Les autres parties du manuscrit laissent aussi entrevoir une immixtion du scribe dans les textes d'origine. Ainsi en est-il de la fin d'un conseil attribué à Giovanni da Concoreggio, lorsque Niccolò ajoute une recette du même auteur, trouvée dans un autre item, qu'il ne recopie pas pour autant en entier mais qu'il met en revanche en relation avec deux autres prescriptions qu'il a déjà transcrites :

« In alio consilio suo, reperi ad mallam dispositionem humidam cerebri hoc :  
Recipe [...]. Vide etiam in consiliis m[agistri] Ugoni et similiter Girardi nostri etc.  
Notandum »<sup>94</sup>.

Quant à la petite collection attribuée à Gerardo Berneri dont Niccolò suivit certainement les enseignements (vu la familiarité qu'il exprime à son endroit à de nombreuses reprises), elle ne peut être comparée qu'à un autre manuscrit, de dix ans postérieur à celui de Vendôme, seul témoin conservé à ma connaissance des écrits du maître de Pavie : ce deuxième codex fut aussi rédigé par un étudiant lombard, Antonio Longo, en 1451<sup>95</sup>. Le nombre de prescriptions y est sensiblement égal, 9 pour Vendôme, 10 pour Turin, mais l'ordre diffère<sup>96</sup> et les copies présentent quelques différences notables ; deux *consilia* notamment, figurent dans le codex de Turin qui n'apparaissent pas dans celui de Vendôme, et à l'inverse, un avis transcrit dans ce dernier manuscrit, n'est pas présent dans la collection turinoise<sup>97</sup>. De même, tandis qu'Antonio Longo supprime le nom du destinataire du *consilium* contre le prurit, Niccolò, lui, le conserve<sup>98</sup> ; de même, ce dernier propose-t-il un régime complet contre l'*ardor urine*,

erronée par l'éditeur milanais à Ugo Benzi (*Tractado utilissimo circa la conservatione de la sanitade*, Milan, Pietro de Corneno, 1481, fol. 49v-52r).

<sup>93</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 135vb.

<sup>94</sup> *Ibid.*, fol. 175rb.

<sup>95</sup> « Expliciunt quedam consilia edita per famosissimi artium et medicine doctorem magistrum Girardum de Berneriis de Alexandria, scripta de mense marcii 1451 per me Antonium de Longis artium doctorem et medicine scolarem ad laudem dei qui sit benedictus. Amen » (Turin, Biblioteca nazionale, ms H. II. 16, fol. 111va). La collection fut éditée, sur la base de ce manuscrit de Turin, par G. Carbonelli (éd.), « Dieci consigli medici dettati da maestro Gerardo de Berneriis... ».

<sup>96</sup> Voir l'annexe 3 pour l'organisation des deux collections.

<sup>97</sup> Le codex de Vendôme compte un *consilium ad descensum aque et ad ymaginationem* (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 190va-191va) qui ne figure pas dans celui de Turin. Ce dernier, en revanche, propose deux prescriptions, la première de la collection contre des difficultés oculaires (fol. 104rb-105vb), et la dernière contre les douleurs de ventre accompagnées d'une sciatique (fol. 110vb-111va) qu'on ne trouve pas dans le manuscrit de Vendôme.

<sup>98</sup> « Considerata huius dispositione spectabilis viri... » (Turin, Biblioteca nazionale, ms H. II. 16, fol. 107vb) ; « Considerata dispositione huius spectabilis viri domini Masei de Muzano... » (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 184rb). De même, pour le conseil sur la faiblesse rénale, Niccolò précise que le

tandis qu'Antonio omet le passage sur le sommeil et la veille<sup>99</sup>. En revanche, dans le 4<sup>e</sup> item de Vendôme, consacré aussi à des problèmes urinaires, le copiste se contente d'un avis limité aux aspects thérapeutiques, alors que le manuscrit de Turin restitue aussi toute la partie diététique<sup>100</sup>. Manifestement, Niccolò Rossi disposait toutefois d'un exemplaire complet qu'il a décidé d'abrèger<sup>101</sup>, considérant que ce passage faisait peut-être double emploi avec le régime du conseil précédent, consacré à une pathologie similaire, où la *diaeta* était particulièrement développée. On note aussi quelques similarités entre les deux manuscrits, comme la claire distinction opérée par les copistes pour chacun des intitulés rubriqués et séparés par des pieds de mouche des chapitres alimentaires du conseil contre le vertige<sup>102</sup>, ou bien encore à propos de l'organisation même des avis, qui parfois commencent, après le *casus*, par la partie thérapeutique, suivie par le *regimen sex rerum non naturalium*, un ordre dans l'ensemble peu fréquemment suivi dans les *consilia*. Au total, les différences l'emportent sur les ressemblances, mais au-delà de la comparaison, on soulignera surtout l'habitude prise par Niccolò Rossi d'intervenir sur les textes qu'il choisit de copier.

Plus encore, on peut clairement distinguer deux niveaux d'immixtion dans les œuvres retranscrites : la première, concomitante voire de peu postérieure à la copie, montre que Niccolò ne reproduit pas toujours servilement les conseils qu'il transcrit, mais les transforme, les traduit ou encore les abrège lorsqu'il le juge nécessaire ; la deuxième, plus tardive, nous informe quant à elle sur les lectures et les utilisations d'un tel manuscrit.

## 5— Lectures, usages et destination de ces collections de conseils

Deux mains principales ont annoté ce manuscrit. L'une est celle de Niccolò Rossi, qui a inscrit dans les marges supérieures des titres courants, et dans les marges latérales des intertitres afin de faciliter la consultation, l'identification des conseils ou des différents passages qui les composaient. On a vu aussi qu'il corrigeait les textes au gré de ses lectures et qu'il établissait des correspondances entre différents conseils ou entre *consilia* et commentaires, lorsque tel ou tel passage lui semblait ailleurs plus complet. Ainsi, en marge d'une préparation destinée à empêcher tout avortement naturel attribuée à Arnaud de Villeneuve, le scribe propose à son lecteur, ou à lui-même, d'une encre différente de l'intertitre suscrit, de consulter la fin du commentaire de Sillano : « Vide in fine Silani optimum »<sup>103</sup>. Dans la consultation de Giacomo d'Arquà, professeur à Padoue dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup>, et adressée à une dénommée Catalina de Gorzano, souffrant de difficultés de conception, Niccolò renvoie, en marge supérieure, à un autre passage, mieux transcrit selon lui : « hoc consilium completum et ordinatum

---

destinataire est un citoyen de Terdona (*ibid.*, fol. 185rb), tandis qu'Antonio ne fournit aucune identification sur le patient (Turin, Biblioteca nazionale, ms H. II. 16, fol. 109va). Ou encore, dans le conseil sur le flux catharreux, le religieux destinataire est qualifié de « decanus de Allemania » par Niccolò (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 188rb).

<sup>99</sup> Turin, Biblioteca nazionale, ms H. II. 16, fol. 108va ; Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 184vb-185ra.

<sup>100</sup> Turin, Biblioteca nazionale, ms H. II. 16, fol. 108vb-109ra.

<sup>101</sup> « Ideoque pro eius cura describetur regimen observandum et solum pro nunc ponam regimen medicinarum » (Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 186rb).

<sup>102</sup> Respectivement fol. 188ra-b du codex de Vendôme et fol. 106ra-b de celui de Turin.

<sup>103</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 118rb.

<sup>104</sup> Son testament est daté de 1385. Cf. P. Sambin, « Il testamento del professore di medicina Giacomo da Arquà (Buda, 9 settembre 1385) », *Quaderni per la storia dell'Università di Padova*, 7 (1974), 73-77.

<illisible>... debet. Vide in alio libro in cartis 12. Ibi enim iacet sicut iacere debet »<sup>105</sup>. Au feuillet suivant, la même mention est répétée, avec cette fois-ci le renvoi à un « petit livre » : « confectio ista hinc incompleta est sed eam vide in libello parvo in cartis 12 ibi enim ponitur sicuti iacere debet »<sup>106</sup>. Il est possible que ce « libellus parvus » ne soit autre que la première partie du manuscrit copiée par Niccolò, celle qui rassemble les deux commentaires partiels au *Liber ad Almansorem* et au *Canon* d'Avicenne, respectivement dus à Sillano Nigri et Niccolò de Rido, même s'il n'y est pas question de semblable pathologie. En effet, dans une autre mention, écrite en marge d'un conseil de la collection de Gentile, le copiste signale que la recette citée provient des « Secrets de Rhazès » et renvoie expressément le lecteur au « libello parvo »<sup>107</sup>. Ces correspondances entre les différentes parties du manuscrit ont certainement été établies après la reliure des deux sous-ensembles médicaux qui constituent la totalité du codex rédigé par Niccolò.

Mais ce ne sont pas les seules à figurer dans ce manuscrit ; plusieurs annotations établissent aussi des renvois entre les diverses collections de *consilia*, à l'image d'une recette de Gentile da Foligno et de son double dans l'unique conseil attribué à Giovanni da Concoreggio : « hanc confectionem ponit Johannes de Concoreggio... in suo consilio »<sup>108</sup>. De même, Niccolò propose-t-il de rapprocher une prescription d'Antonio Cermisone consacrée au vertige (fol. 183va-184ra) et le feuillet 52 où figure un très bon conseil de Gerardo. Ici toutefois, le renvoi pose problème car s'il existe bien, au sein de la petite collection de *consilia* du maître d'Alessandria, un texte qui concerne la même pathologie, cet item ne se trouve pas au folio indiqué : le copiste pourrait ici faire état, mais ce n'est qu'une hypothèse, d'un autre manuscrit à partir duquel il aurait copié sa propre anthologie<sup>109</sup>. En tout état de cause, ce travail de correspondances au sein d'un même manuscrit<sup>110</sup>, entre les différentes collections de conseils ou encore entre les deux parties du volume, s'apparente à une aide à la lecture personnelle et s'avère un moyen d'améliorer la compilation et de faciliter ses utilisations. Niccolò Rossi s'efforce parfois aussi d'identifier certains emprunts aux autorités<sup>111</sup>, ce qui laisserait entendre un usage peut-être dans le cadre de ses cours, comme le suggèrent aussi les mentions marginales de passages considérés comme importants, soulignés par la mention d'un *Notandum* ou d'une *manipulia*<sup>112</sup>.

Si ces notes marginales suggèrent un usage universitaire de ces différents textes où conseils et commentaires se répondent pour fournir la solution la plus complète aux questions posées à l'étudiant, elles rendent compte aussi d'une utilisation thérapeutique de ces œuvres qui sont consacrées aux soins de pathologies spécifiques. Elles témoignent même, dans quelques cas, de retours d'expériences, si je puis dire, effectuées sur la base des conseils prodigués dans ces différents textes, et mis en pratique. Ainsi en est-il par exemple d'une préparation fournie dans une prescription de Gentile da Foligno contre le sifflement d'oreille, adressée dans certaines collections à un dénommé Frédéric de Florence, qui fut l'un des chapelains du cardinal Giovanni Colonna, mort à Avignon en

---

<sup>105</sup> *Ibid.*, fol. 192ra.

<sup>106</sup> *Ibid.*, fol. 193ra.

<sup>107</sup> « Hoc est ex secretis domini Raxis. Vide in libello parvo capitulo de laxativis fleumatis et est mirabilis decoctio » (*ibid.*, fol. 87rb).

<sup>108</sup> *Ibid.*, fol. 98va.

<sup>109</sup> « Vide in libro alio in cartis 52 (Girardi est optimum consilium) » (*ibid.*, fol. 183va).

<sup>110</sup> Par exemple, au sein de la collection de Gentile, au fol. 118ra, il renvoie aux fol. 31 et 36.

<sup>111</sup> *Ibid.*, fol. 87r.

<sup>112</sup> Par exemple, fol. 81v, 82r-v, 84ra-va, 85v, 86rb, 87va, 95v, 97rb, 101va, 102rb, 105va, 108rb, 109rb, 111rb, 113rb, 120rb...

juillet 1348<sup>113</sup>. Niccolò dit dans les marges l'avoir expérimentée avec bonheur sur une certaine dame Andrieta qui souffrait de palpitations du cœur : « usus feci in domina Andrieta pro tremore cordis et contullit »<sup>114</sup>. Cette même patiente est à nouveau citée dans la collection de conseils d'Ugo Benzi, à propos d'une préparation (à placer en hiver sur l'estomac) que Niccolò dit lui avoir prescrite ; il ajoute aussi au bas du même feuillet une recette qui lui est expressément destinée (« in domine Andrieta »)<sup>115</sup>. On peut lire aussi l'évocation d'une certaine Catalina Philponi, qualifiée de « nostra », en marge d'un conseil de Gentile sur les maladies de la matrice et les difficultés de conception ; la mention d'un « balneum pro Catalina », au-dessous, à côté d'une préparation de bain artificiel, suggère aussi une utilisation effective de ces conseils dans un cadre thérapeutique<sup>116</sup>. Cette dimension pratique, que corroborent le choix de prescriptions tournées principalement vers les soins et non vers la généralisation et l'abstraction<sup>117</sup>, ou encore l'ajout, dans les premiers feuillets du manuscrit et les derniers de l'ultime cahier, de diverses recettes anonymes par notre copiste, distingue assez fortement ce manuscrit d'un grand nombre d'autres anthologies contemporaines, marquées au contraire, non seulement par une dimension plus professorale que professionnelle, mais surtout mues par le désir de constituer des collections auctoriales rassemblant la totalité des œuvres d'un maître renommé : à la différence du ms 228 de la Bibliothèque municipale de Vendôme, qui contient un ensemble de prescriptions du Padouan Bartolomeo Montagnana et fut aussi la propriété de Théodore Guaineri, le ms 245 affichait fièrement son identité de livre destiné à être utilisé dans l'exercice du métier médical.

C'est sans doute aussi cette spécificité qui a retenu l'attention du futur praticien des rois de France, Théodore Guaineri, et de son père avant lui si, comme le proposent J.-L. Alexandre, G. Grand et G. Lanoë, c'est bien Antonio Guaineri qui a rédigé, sur la page de garde, quelques recettes<sup>118</sup>. Cette même main se retrouve dans d'autres passages du livre, pour signaler en marge, des cures expérimentées par ses soins ou des précisions issues d'autres lectures : ainsi, au fol. 96, peut-on lire de la main de ce lecteur : « Nota hanc confectionem quia expertam est per me et per magistrum Cer<illisible> »<sup>119</sup>. Ou encore, au verso de ce même feuillet : « Nota hanc confectionem solutivam quia bona ». En marge d'un conseil de Gentile da Foligno contre la goutte, c'est une référence à Maïmonide dont le caractère pratique est évident, qui est proposée : « Nota de auctoritate Raby Moysi vinum debet limphari per duas horas ante assumptionem

<sup>113</sup> Sur le cardinal, voir *DBI*, vol. 27, Rome, 1982 : [http://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-colonna\\_res-072a7790-87eb-11dc-8e9d-0016357eee51\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/giovanni-colonna_res-072a7790-87eb-11dc-8e9d-0016357eee51_(Dizionario-Biografico)/) : consulté le 20 janvier 2016. Dans le manuscrit de Vendôme, le texte débute par une adresse à un « amicus carissimus » demeuré anonyme. Il n'est pas non plus fait mention de date, alors que ce même conseil est daté de mars 1345 dans le manuscrit de Wolfenbüttel et de mars 1347 à Pérouse dans celui de Bruges (cf. L. Thorndike, « *Consilia and more Works...* », p. 9). Sur ces manuscrits, voir *supra* n. 47.

<sup>114</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, ms 245, fol. 83va.

<sup>115</sup> *Ibid.*, fol. 135v.

<sup>116</sup> *Ibid.*, fol. 111rb. La même Catalina Philponi apparaît aussi en marge du conseil attribué à Arnaud de Villeneuve contre la stérilité (fol. 118ra) avec un renvoi « in cartis 36 », c'est-à-dire au fol. 111 où son nom était déjà mentionné.

<sup>117</sup> À l'exception du conseil 17 de la collection d'Ugo Benzi, qui est qualifié selon l'auteur lui-même de *consilium pomposum*, les autres prescriptions choisies par Niccolò relèvent de la catégorie des *consilia ad utilitatem*.

<sup>118</sup> Cf. *Les reliures médiévales...*, 256. Une comparaison entre cette main qu'on trouve au fol. 1r, 96r-v avec celle des fol. 200r-210r et l'une de celles du manuscrit 107 de la Bibliothèque de Vendôme (qui est pour une large part un autographe d'Antonio Guaineri), ne permet pas de conclure de manière assurée qu'il s'agit bien de la même écriture.

<sup>119</sup> *Ibid.*, fol. 96rb. On pourrait être tenté bien sûr de lire « Cermisone ».

ipsius »<sup>120</sup>. S'il n'est pas complètement certain que ce lecteur attentif ait été Antonio Guaineri, c'est assurément cet illustre médecin, revenu dans les dernières années de sa vie, terminer sa carrière à Pavie où il avait obtenu sa licence, qui est responsable de la dernière partie du manuscrit, contenant des extraits de l'*Éthique* et du *Songe de Daniel* et qui furent, plus tardivement, relié à l'ensemble de commentaires et de conseils.

\* \* \*

\*

Le manuscrit de Vendôme est non seulement le résultat d'une entreprise raisonnée et programmée, où les textes transcrits avec soin ne sont, ni choisis au hasard ni copiés servilement, mais aussi le fruit d'une réélaboration constante. La sélection des œuvres, principalement un assemblage de commentaires et de conseils, transcrits au cours d'une même année parfois dans la hâte, comme le scribe le reconnaît, témoigne d'un intérêt soutenu pour la production des maîtres de Pavie où l'étudiant, Niccolò Rossi, fait alors ses études, et pour des œuvres liées à la pratique médicale et à la thérapie : les conseils, y compris ceux d'un maître comme Gentile qui fut le premier à lier de manière plus étroite l'écriture des conseils à la pratique d'enseignement<sup>121</sup>, ne ressemblent pas ici à ceux des professeurs de Padoue du XV<sup>e</sup> siècle qui constituent, eux, de vrais traités. Ils apparaissent au contraire plutôt tournés vers l'*applicatio ad opus*<sup>122</sup>, renouant ainsi avec les origines du genre.

Le travail de transcription révèle aussi l'intervention constante du copiste qui transforme, abrège, traduit les textes sources pour mieux les adapter à son dessein. Le but n'est manifestement pas de produire une anthologie de *consilia* d'auteurs mais de tenter de rassembler le plus de conseils ou de recettes disponibles à propos de telle ou telle pathologie, tels qu'ils sont proposés par des médecins pour la plupart célèbres ou connus de Niccolò, mais aussi de disposer de la version qui lui paraît la plus utile ou la plus complète, en se livrant à un patient travail de compilation fondé sur plusieurs collections existantes. Cet effort de mise à jour ne semble au total jamais vraiment achevé et on voit, à travers les différences de plumes et d'encre, la réélaboration constante de ce manuscrit par des ajouts en marge, au gré de lectures successives. Assurément, il s'agit plus d'un livre d'études et d'usage, que d'un simple livre de notes, lié aux enseignements délivrés à Pavie. En cela, il nous conforte dans l'idée que les conseils étaient utiles à la formation des étudiants. Mais il a sans doute été aussi précieux dans la pratique thérapeutique en offrant à Niccolò (et à son, ou ses propriétaires successifs), des recettes adaptées à certaines pathologies et qu'il a (et qu'ils ont) pu, comme ils le rapportent, heureusement expérimenter. À l'image du ms 1177 de la bibliothèque Riccardiana, un codex plus ou moins contemporain de celui de Vendôme et dont l'auteur, un médecin toscan, rassemble une série de conseils de maître différents, il s'agit d'un ouvrage fortement destiné à la pratique. Mais si Niccolò Dati da Visso qualifiait sa miscellanée tantôt de « liber sive tractatus receptarum », tantôt de « Quodlibet » (Hic est quidam liber in quo congregata multa ita quod quolibet appellari potest »<sup>123</sup>), renonçant à lui reconnaître une logique d'organisation, rien de tel pour le codex de Vendôme qui rend compte d'une véritable élaboration, mûrement réfléchie.

<sup>120</sup> *Ibid.*, fol. 85vb.

<sup>121</sup> Cf. J. Agrimi, C. Crisciani, *Les consilia médicaux...*, 44-48.

<sup>122</sup> Eaed., *Edocere medicos. Medicina scolastica nei secoli XIII-XV*, Naples 1988 (*Hippocratica civitas*, 2), 137-55.

<sup>123</sup> Florence, Bibl. Riccardiana, ms Ricc. 1177, respectivement fol. 148r et 1r.

Le manuscrit, composé à Pavie, est resté dans le milieu lombard où Antonio Guaineri, revenu dans sa cité d'origine en 1448, en a fait l'acquisition avant sa mort et le légua à l'un de ses fils. Au sein d'une bibliothèque médicale constituée pour une large part de commentaires et de traités à dominante pratique<sup>124</sup>, ce manuscrit offrait avec le ms 228 de la Bibliothèque municipale de Vendôme, qui contient un ensemble de prescriptions du Padouan Bartolomeo Montagnana, une vaste panoplie de *consilia* utiles notamment pour leur dimension thérapeutique et formatrice pour la pratique médicale<sup>125</sup>. Toutefois, à la différence du codex 228, proche dans son contenu d'autres anthologies manuscrites attribuées au même auteur, le ms 245 proposait lui à son lecteur un livre à la vocation pratique bien plus affirmée, rassemblant un éventail plus large d'auteurs et de textes en une sorte de recueil de miscellanées.

## Annexe 1 Description du manuscrit 245

Papier ; 29,3 x 20,1 ; II + 211 fol. + III ; (II + 1)<sup>3</sup> + 13V<sup>133</sup> + I<sup>135</sup> + 7V<sup>205</sup> + III<sup>211</sup>.

Deux colonnes. Initiale filigranée rouge et bleue (fol. 4ra). Foliotation médiévale, à l'encre rouge, et moderne. Demi-reliure à coin, XIX<sup>e</sup> siècle.

### *Composition :*

fol. 1r, 3v : blancs ; fol. 1r : recettes (main d'Antonio Guaineri ?)<sup>126</sup> ; fol. 1v-3r : séries de recettes (de la main de Niccolò Rossi) ; fol. 3v : table des matières du commentaire de Sillano Nigri au livre X du *Ad Almansorem* de Rhazès et *ex-libris* de Théodore Guaineri.

L'essentiel du manuscrit (fol. 1v-196r) est l'œuvre de Niccolò Rossi (*Nicolaus de Rubeis*), étudiant à Pavie, et daté de 1440-1441 d'après divers colophons. Toutefois la foliotation médiévale suggère l'existence de deux noyaux initialement différenciés par le scribe : les fol. 4ra-75vb, selon la numérotation actuelle, correspondent à la foliotation médiévale 1-72 et les fol. 76ra-194ra aux fol. 1-119 de la numérotation ancienne.

Sur les derniers cahiers du manuscrit, une autre main a ajouté un conseil de Bartolomeo Montagna (fol. 197ra-199va), daté d'après son explicit du 20 mars 1448<sup>127</sup> : « Consilium actum a famosissimo monacha domino magistro Bartolomeo de Montagnana arcium et medicine doctori excellentissimo in civitate paduana anno

<sup>124</sup> Sur la bibliothèque de Théodore Guaineri, aujourd'hui à la Bibliothèque municipale de Vendôme, M. Nicoud, *Le prince et les médecins...*, 104-07.

<sup>125</sup> Notons qu'à l'époque moderne, cette tradition d'écriture se poursuit avec des variantes toutefois et que la casuistique sert tout à la fois à la formation des praticiens, à l'information des patients et à rendre compte de l'observation, notamment au chevet des malades. Sur ces différents aspects, voir J. Coste, *Les écrits de la souffrance. La consultation médicale en France (1525-1825)*, Paris 2014 ; G. Pomata, « Sharing Cases : The *Observationes* in Early Modern Medicine », *Early Science and Medicine*, 15 (2010), 193-236 ; Ead., « Observation Rising. Birth of an Epistemic Genre », dans *Histories of Scientific Observation*, dir. L. Daston, E. Lunbeck, Chicago, Londres 2011, 45-80 ; M. Stolberg, « Bedside Teaching and the Acquisition of Practical Skills in Mid-Sixteenth Century Padua », *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, 69 (2014), 1-29.

<sup>126</sup> Affirmation de C. Samaran (†), R. Marichal (dir.), *Catalogue des manuscrits en écriture latine...*, 405.

<sup>127</sup> Incipit : « Generosus vir et expectabilis vir dominus Nicholaus Cipriensis... ».

domini 1448 complectum die XX mensis marcii »<sup>128</sup>. Enfin des notes, de la main d'Antonio Guaineri, figurent sur la dernière portion du manuscrit (fol. 200r-210r)<sup>129</sup>.

Les deux parties foliotées initialement de manière autonome se décomposent comme suit :

Partie 1 : fol. 4ra-75vb :

- Syllano Nigri, *Expositio super X<sup>m</sup> Almansoris de febribus* (fol. 4ra-68va).
- Niccolò de Rido, *Recepte super dispositionibus stomachi* (fol. 69ra-75va).
- table des matières des *consilia* de Gentile da Foligno (fol. 75vb).

Partie 2 : fol. 76ra-196r

- Gentile da Foligno, *Consilia* (fol. 76ra-123rb).
- table des matières des *consilia* d'Ugo Benzi, du commentaire de Gerardo Berneri au *Canon* d'Avicenne, du traité contre les venins de Pietro d'Abano et des autres *consilia* pour partie attribués à Gerardo Berneri (fol. 123va-b).
- Ugo Benzi, *Consilia* (fol. 124ra-135vb).
- Gerardo Berneri, *Super 18<sup>a</sup> fen 3<sup>i</sup> canonis Avicene* (fol. 136ra-171rb).
- Ugo Benzi, *Consilium ad asmam* (fol. 172ra-174va).
- Giovanni da Concoregio, *Consilium contra caceciam* (fol. 174va-175rb).
- Pietro d'Abano, *Tractatus de venenis* (fol. 176ra-183rb).
- Antonio Cermisone, *Consilium de vertigine* (fol. 183va-184ra).
- Gerardo Berneri, *Consilia* (fol. 184rb-191vb).
- Jacobus de Arquada, *Consilium ad conceptionem* (fol. 192ra-193vb).
- Cura torture oris secundum bonum medicum* (fol. 193vb-194ra).
- Pillule edite per venerabiles et famosissimos doctores magistrum Petrum de Tussignana et magistrum Marsilium paduensem virem* (fol. 194rb).
- Consilium ad impregnacionem domini magistri Jacobi de Nonis* (fol. 194va-195ra).
- Benedetto <Reguardati ?>, *Consilium quoddam domini magistri Benedicti medici divinissimi* (fol. 195v-196r) ; d'une main plus cursive.

*Origine et datation :*

Pavie ; copiste : Niccolò Rossi (partie I<sup>a-b</sup>) qui signe de divers colophons le travail effectué en 1440-1441 :

« Explicit expositio super X<sup>m</sup> Almansoris de febribus edita per insignem arcium et medicine doctorem dominem magistrum Silanum de Nigris scripta per me Nicolaum de Rubeis de Alex[andria], 1440, die II marcii, Papie. Sualocin. Nicolaus » (fol. 68va) ;

« Explicit recepte de magistro Nicolay de Rido super 13<sup>a</sup> 3<sup>ii</sup> de stomacho et eius passionibus quas ego Nicolaus de Rubeis scripsi in frequencia, die xviii maii 1440. Sualocin. Suebur (cancellé). Sualocin » (fol. 76va) ;

« Per me Nicolaum de Rubeis die xii decembris, Papie, 1440 in frequencia. Sualocin » (fol. 123rb) ;

« Explicit scriptum super 18<sup>a</sup> fen 3<sup>ii</sup> canonis editum a famosissimo artium et medicine doctore domino magistro Girardo Berneriis de Alexandria. Per me Nicolaum de Rubeis de Alexandria in festis nativitatibus domini et maximo frigore 1441. Nicolaus. Sualocin » (fol. 171rb) ;

<sup>128</sup> Vendôme, Bibl. Municipale, 199va.

<sup>129</sup> Sommaire des 6 livres de l'*Ethique* (*ibid.*, fol. 200r-206v) ; *Altercatio inter animam et corpus* (fol. 207r-208r) ; *Interpretationes sompniorum Danielis* (fol. 210r).

« Explicit tractatus de venenis secundum magistrum Petrum de Albano per me Nicolaum de Rubeis. Amen. 18 januarii 1441 in frecuencia. Sualocin. Sualocin. [Monogramme constitué des initiales N.R.] » (fol. 183r).

*Possesseur* : *Ex-libris* de Théodore Guaineri : « Theodori Guaynerii de Papia et amicorum » (fol. 3vb) ; Monastère de la Trinité de Vendôme (1517).

*Bibliographie* :

*Catalogue des manuscrits en écriture latine portant des indications de date, de lieu ou de copiste*, t. VII : *Ouest de la France et pays de Loire*, éd. M.-C. Garand, G. Grand et D. Muzerelle, Paris, 1984, 405.

*Reliures médiévales des bibliothèques de France* : t. II, *Bibliothèque municipale de Vendôme*, éd. J.-L. Alexandre, G. Grand et G. Lanoë, Turnhout, 2000, 256.

## Annexe 2

### Composition du recueil de *consilia*

Je propose de reconstituer ici la liste complète des titres et *incipits* des différentes collections de *consilia* de la partie Ib de ce manuscrit et d'en proposer, lorsque cela a été possible, l'identification par rapport à d'autres collections existantes.

Les prescriptions de Gentile da Foligno (I) forment dans le manuscrit de Vendôme un ensemble de 108 items. Elles sont ici comparées à l'édition de Venise de 1520 à laquelle j'ai eu plus facilement accès et pour laquelle le corpus est désormais fixé. J'ai restitué entre <...> les titres fournis par l'édition vénitienne lorsque le codex de Vendôme n'en proposait pas. La numérotation renvoie aux items clairement identifiés par Niccolò Rossi comme constituant, d'après lui, un conseil indépendant. Ils sont alors désignés par un titre en plus gros module et par une initiale rubriquée.

Les dix-sept conseils d'Ugo Benzi (II) sont présentés ici avec leur correspondance dans le classement proposé par D. P. Lockwood dans sa monographie<sup>130</sup>.

Les prescriptions de Gerardo Berneri (III) sont comparées, quant à elles, à l'unique autre manuscrit subsistant, à ma connaissance, des *consilia* du maître de Pavie, à savoir le codex conservé à Turin (Biblioteca nazionale, ms H. II. 16).

I—*Incipit Consilia profundissimi artium et medicine doctoris magistri Gentilis de Fulgineo* (fol. 76ra-123rb) :

1) *Gentilis ad pravam epilepsiam* : « Fiat decoctio de qua sumatur 6 diebus... »<sup>131</sup> (fol. 76ra-b)

2) *Ad rectificationem membr[orum]* : « Dispositio venerabilis patris et domini Francisci episcopi Olivensis... »<sup>132</sup> (fol. 76rb-78ra)

3) *Consilium pro quodam febriente febre diuturna* : « Hec est egritudo difficilis cuius signum est... »<sup>133</sup> (fol. 78ra-b).

4) *Consilium pro appopletico quodam* : « Paulus<sup>134</sup> civis perusinus fuit quasi appopleticus... »<sup>135</sup> (fol. 78vb-79rb).

5) *Consilium pro infatuato ex nimie gaudio* : « Primo fiat iste sirupus in forma iulep... »<sup>136</sup> (fol. 79rb).

6) *Consilium pro melancholico quodam sene qui habebat timores et accidentia melancholica* : « Primo fiat hic sirupus... »<sup>137</sup> (fol. 79rb-va).

7) *<Ad imaginationes>* : « Imaginationes iste suspensionem dicunt (sic)... »<sup>138</sup> (fol. 79va-80ra).

<sup>130</sup> Le classement est établi d'après les listes de D. P. Lockwood, *Ugo Benzi...*, 239-348.

<sup>131</sup> Il n'y a pas d'occurrence d'une telle préparation dans le conseil n° 3, section I (*De egritudinibus cerebri*) destiné à « pro uno epileptico », le seul de la collection, consacré à cette pathologie dans l'édition de 1520 (fol. 53vb-54ra).

<sup>132</sup> Conseil n° 1, section IX : *De egritudinibus epatis* (fol. 64vb-65vb).

<sup>133</sup> Conseil n° 3, section I : *De egritudinibus cerebri* (fol. 53vb-54ra) ; intitulé dans l'édition *Pro uno epileptico*.

<sup>134</sup> Dénommé « Paulus Contuli » dans l'édition.

<sup>135</sup> Conseil n° 4 section I : *De egritudinibus cerebri* (fol. 54ra-b).

<sup>136</sup> Conseil n° 5 (*ibid.*, fol. 54rb).

<sup>137</sup> Conseil n° 6 (*ibid.*).

<sup>138</sup> « Imaginationes iste suspensionem inducunt aque... » (Conseil n° 1, section III : *De egritudinibus oculorum*, fol. 55rb-vb).

- 8) *Consilium ad visus debilitatem* : « Domine Frederice causa debilitatis vestri visus est... »<sup>139</sup> (fol. 80ra-vb).
- 9) *Consilium pro domino Frederico ad debilitatem visus* : « Recipe eufragie, fenicoli... »<sup>140</sup> (fol. 80vb).
- 10) <*Ad debilitatem visus*> : « Dispositio huius viri est debilitas visus... »<sup>141</sup> (fol. 80va-81ra).
- 11) *Ad principium catarrate secundum Gentilem* : « Fiat talis sirupus de quo sumatur... »<sup>142</sup> (fol. 81ra).
- 12) *Ad obtalmiam cum ulceratione pupille* : « Sumatur 8 diebus omni mane... »<sup>143</sup> (fol. 81ra).
- 13) *Ad obtalmiam* : « Fiat iste sirupus... »<sup>144</sup> (fol. 81rb-82vb)
- 14) *Consilium pro sibillo auris* : « Amice carissime domini mei <...> <sup>145</sup> cardinalis... »<sup>146</sup> (fol. 82vb-83va).
- 15) *Consilium pro quodam iuvene qui paciebatur surditatem cum ulceribus antiquis in auribus* : « Regatur regimine debito... »<sup>147</sup> (fol. 83vb-84ra).
- 16) *Cura contra infirmitatem nervorum secundum Gentilem* : « Fiat ista decoctio... »<sup>148</sup> (fol. 84ra-b).
- 17) *Consilium pro quodam de Turdeto qui erat in viam in palesim ad nervorum debilitatem* : « Regatur regimine sibi debito vel imposito... »<sup>149</sup> (fol. 84rb-va).
- 18) *Alio paraletico*<sup>150</sup> : « Dispositio huius senis est quidam modus paresis... »<sup>151</sup> (fol. 84va-85rb).
- 19) *Consilium pro quodam qui paciebatur scabiem ciragram et podagram* : « Magnifice domine postquam diligenter consideravi... »<sup>152</sup> (fol. 85rb-86ra).
- 20) <*De paralisi quadam cum macie membrorum sinistre partis ex nocumento variolarum*> : « Dispositio huius puelle est macrefacio... »<sup>153</sup> (fol. 86rb-87ra).
- 21) *Consilium pro sciatico quodam* : « Regatur regimine sibi in posito... »<sup>154</sup> (fol. 87ra-b).
- 22) *Pro alio sciatico* : « Sumat X diebus omni mane... »<sup>155</sup> (fol. 87rb-va).
- 23) *Consilium ad gibbositatem defectu spondilium et ad defectum anche in quodam puero X annorum unde male ambulabat* : « Fiat ista confectio de qua sumat... »<sup>156</sup> (fol. 87va-b).

<sup>139</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 55vb-56rb).

<sup>140</sup> Ne constitue pas un conseil autonome dans l'édition de 1520.

<sup>141</sup> Conseil n° 3, *ibid.* (fol. 56rb).

<sup>142</sup> Conseil n° 4, *ibid.*

<sup>143</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 56rb-va).

<sup>144</sup> Il s'agit en fait d'une longue série de préparations différentes pour des pathologies proches. Conseil n° 6, *ibid.* (fol. 56va-b).

<sup>145</sup> Trou dans la feuille.

<sup>146</sup> Le destinataire n'est désigné que par la lettre « D » (conseil n° 1, section IV : *De egritudinibus aurium*, fol. 58ra-b).

<sup>147</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 58va-b).

<sup>148</sup> Conseil n° 1 section II : *De egritudinibus nervorum* (fol. 54rb-va).

<sup>149</sup> Conseil n° 2 (*ibid.*, fol. 54va).

<sup>150</sup> Titre écrit en marge.

<sup>151</sup> Conseil n° 3, section II : *De egritudinibus nervorum* (fol. 54va-55ra).

<sup>152</sup> Conseil n° 1, section XV : *De egritudinibus iuncturarum* (fol. 72vb-73rb).

<sup>153</sup> Conseil n° 4, section II : *De egritudinibus nervorum* (fol. 55ra-b).

<sup>154</sup> Conseil n° 3, section XV : *De egritudinibus iuncturarum* (fol. 73va).

<sup>155</sup> Conseil n° 4, *ibid.* (fol. 73va-b).

<sup>156</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 73vb).

- 24) *Consilium ad torturam faciei pro domino abbate de Sancto Sevino* : « Recipe passibus pinearum... »<sup>157</sup> (fol. 87vb).
- 25) *Pro gibositate alterius pueri ex membris grossis cum ventositate grossa generatis ex tempestiva cibatione* : « Caveat a leguminibus, caseo... »<sup>158</sup> (fol. 87vb-88ra).
- 26) *Consilium ad egritudines oris lingue et labiorum et gulle datum Johanni de Monte Pulsano ad grossitudinem gulle* : « Caveat ab aere humido... »<sup>159</sup> (fol. 88ra-vb).
- 27) *<De lepra cum polipo cancroso et ulceribus in digiti>* : « Dispositio Jacobi de Monte Pesulano etatis XV annorum... »<sup>160</sup> (fol. 88vb-89va).
- 28) *Consilium pro alopecia* : « Dispositio huius proprie est alopecia et modus morfee propinque... »<sup>161</sup> (fol. 89va-b).
- 29) *Consilium ad catarrum pro quodam dominam iuvenem qui paciebatur catarrum qua iam dissipaverat...* : « Sumat omni mane... »<sup>162</sup> (fol. 89vb-90ra).
- 30) *Ad catarrum descendentem ad pectus secundum Gentilem* : « Cum bonitate regiminis sibi impositi, utatur... »<sup>163</sup> (fol. 90ra-va).
- 31) *Consilium ad pectoris egritudines gutturis et pulmonis et primo ad raucedinem vocis qui accidit cuidam iuveni et liberatus fuit ex preceptis et medicinis ab eo preceptis qui fuerunt* : « Caveat omninem immoderanciam aeris... »<sup>164</sup> (fol. 90va-b).
- 32) *Consilium cuiusdam de Viterbio qui passus fuerat pleuresim et nunc habebat sputum sanguinis qui erat consuetus habere emoroidas post illud sputum non habebat* : « Regatur bono regimine, cavendo... »<sup>165</sup> (fol. 90vb-91rb).
- 33) *Pro quodam iuvene pleuretico quo pleuresis multum descendebat* : « Primo fuit factum post flobotomiam... »<sup>166</sup> (fol. 91rb-va).
- 34) *<Ad sputum sanguinis cum caliditate epatis et debilitate digestive stomaci>* : « Huius dispositio est triplex... »<sup>167</sup> (fol. 91va-92rb).
- 35) *Consilium pro sputo sanguinis* : « Sputum sanguinis huius iuvenis extimabile... »<sup>168</sup> (fol. 92rb-vb).
- 36) *Consilium pro ptisico quodam ex ruptura vene et febriente ethica cum pulsu cordis et erat complexionis colerice multum et erat iuvenis* : « Regatur regimine sibi... »<sup>169</sup> (fol. 92vb- 93rb).
- 37) *Consilium pro quadam pregnantante habente sputum sanguinis* : « Primo ordinatur sibi dieta... »<sup>170</sup> (fol. 93rb-va).
- 38) *Consilium ad ptisim pro quodam ptisico* : « Primo consideratis signis per medicos evidenter rescriptis... »<sup>171</sup> (fol. 93va-94ra).
- 39) *Consilium pro quadam domina ptisica expuente valde grosse et crude cum febre* : « Caveat ab aere ventoso... »<sup>172</sup> (fol. 94ra-b).

<sup>157</sup> Fait partie du conseil n° 5, *Ad gibbositatem et defectum spondilium et in ancha cum quibusdam receptis ad egritudines iuncturarum et nervorum* (fol. 73vb).

<sup>158</sup> Conseil n° 6, *ibid.* (fol. 73vb-74ra).

<sup>159</sup> Conseil n° 1, section XVI : *Ad egritudines extrinsecas gule* (fol. 74ra-b).

<sup>160</sup> Conseil n° 7, section XVII : *De egritudinibus cutis* (fol. 75va).

<sup>161</sup> Conseil n° 1, *ibid.* (fol. 74vb).

<sup>162</sup> Conseil n° 1, section V : *De catarro* (fol. 58va-b).

<sup>163</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 58vb-59ra).

<sup>164</sup> Conseil n° 1, section VII : *De egritudinibus pectoris et pulmonis* (fol. 59vb-60ra).

<sup>165</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 60ra-b).

<sup>166</sup> Conseil n° 4, *ibid.* (fol. 60rb).

<sup>167</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 60rb-vb).

<sup>168</sup> Conseil n° 6, *ibid.* (fol. 60vb-61ra).

<sup>169</sup> Conseil n° 7, *ibid.* (fol. 61ra-b).

<sup>170</sup> Conseil n° 8, *ibid.* (fol. 61rb-va).

<sup>171</sup> Conseil n° 9, *ibid.* (fol. 61va-b).

<sup>172</sup> Conseil n° 10, *ibid.* (fol. 61vb).

- 40) *Pro tremore cordis cuiusdam qui erat ex humore melanconico* : « Fiat iste potus... »<sup>173</sup> (fol. 94rb-va).
- 41) *Pro quodam ptisico ex catarro descendente* : « Caveat omnem immoderanciam aeris... »<sup>174</sup> (fol. 94va-b).
- 42) *Ad dolorem pectoris in quadam iuvene* : « Diligenti examinatione inquiri, oportet... »<sup>175</sup> (fol. 94vb-95rb).
- 43) *Pro quodam asmatico* : « Fiat syrupus de quo sumat omni mane... »<sup>176</sup> (fol. 95va-b).
- 44) *Consilium Gentilis Padue pro quodam habente catarrum ex quo incurrebat tussim et maliciam hanelitus ex catarro facto...* : « Dietetur ex regimine secundum quod oportet... »<sup>177</sup> (fol. 95vb-96ra).
- 45) *Consilium pro quodam ad defectum cordis ex frigidityte et humiditate* : « Hec egritudo videtur principaliter ex defectu cordis... »<sup>178</sup> (fol. 96ra-va).
- 46) *Consilium ad pravum stomaci dolorem et est consilium pro illo de Esculo qui habebat pravum dolorem stomaci antiquum* : « Fiat hic sirupus... »<sup>179</sup> (fol. 96va-b).
- 47) *Consilium ad debilitatem digestive stomaci a frigidityte* : « Dispositio magnifici viri Johannis de Vico alme urbis... »<sup>180</sup> (fol. 96vb-97vb).
- 48) *Consilium ad maliciam stomaci cum macredine corporis* : « Dispositio domini comitis que est sicut... »<sup>181</sup> (fol. 97vb-99ra).
- 49) *Consilium Gentilis ad egritudines ad debilitatem stomaci* : « Hec domina habebat debilitatem stomaci ex macredine... »<sup>182</sup> (fol. 99rb).
- 50) *Consilium ad debilitatem stomaci digestive cum macredine ventris* : « Videtur quod principaliter dispositio huius viri sit debilitas... »<sup>183</sup> (fol. 99rb-vb).
- 51) *Ad dolorem stomaci cum conversione cibi ad accetositatem* : « Pro quodam qui habebat dolorem stomaci... »<sup>184</sup> (fol. 99vb).
- 52) *Consilium ad habundanciam humoris mellancolici in venis stomaci* : « Radix egritudinis est habundancia humorum melanconicorum... »<sup>185</sup> (fol. 99vb-100rb).
- 53) *Consilium Gentilis ad vomitum trium mensium pro quodam* : « Illud quod oportet de regimine vite... »<sup>186</sup> (fol. 100rb-va).
- 54) *Consilium ad debilitatem stomaci cum temperancia epatis et debilitate splenis et lesione* : « Fiat dieta nam caveat... »<sup>187</sup> (fol. 100va-101ra).
- 55) *Capitulum ad egritudines epatis* : « Aqua distillata ad caliditatem epatis... »<sup>188</sup> (fol. 101ra-va).
- 56) *Pro parato ad ydropisim ex longa mala complexionem calidam que perduxit epar ad debilitatem et opilationes* : « Recipe passularum... »<sup>189</sup> (fol. 101va).

<sup>173</sup> Conseil n° 2, section VI : *De egritudinibus cordis* (fol. 59va-b).

<sup>174</sup> Conseil n° 11, section VII : *De egritudinibus pectoris et pulmonis* (fol. 61vb-62ra).

<sup>175</sup> Conseil n° 12, *ibid.* (fol. 62ra-b).

<sup>176</sup> Conseil n° 13, *ibid.* (fol. 62rb-va).

<sup>177</sup> Conseil n° 4, section V : *De catarro* (fol. 59ra).

<sup>178</sup> Conseil n° 1, section VI : *De egritudinibus cordis* (fol. 59rb-va).

<sup>179</sup> Conseil n° 1, section VIII : *De egritudinibus stomaci* (fol. 62ra).

<sup>180</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 62ra-va).

<sup>181</sup> Conseil n° 3, *ibid.* (fol. 63ra-vb).

<sup>182</sup> Conseil n° 4, *ibid.* (fol. 63vb).

<sup>183</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 63vb-64ra).

<sup>184</sup> Conseil n° 6, *ibid.* (fol. 64ra).

<sup>185</sup> Conseil n° 7, *ibid.* (fol. 64ra-b).

<sup>186</sup> Conseil n° 8, *ibid.* (fol. 64rb-va).

<sup>187</sup> Conseil n° 9, *ibid.* (fol. 65va-b).

<sup>188</sup> Conseil n° 2 (intitulé *Ad caliditatem epatis cum debilitate splenis et grossitie*), section IX : *De egritudinibus epatis* ; l'*incipit* est différent : « Recipe endivie, lupuli... » (fol. 65va).

- 57) *Confectio solutiva ad asclitem* : « Recipe eupatorii... » (fol. 101va-b).
- 58) *Pro ydropico a causa splenis cum aliqua calefactione epatis et curatus fuit secundum Gentilem* : « Recipe lactuce silvestris... »<sup>190</sup> (fol. 101vb).
- 59) *Pro ydropico convalescente* : « Recipe sirupus »<sup>191</sup> (fol. 101vb).
- 60) *Consilium pro asclite quodam* : « Fiat hic sirupus... »<sup>192</sup> (fol. 101vb).
- 61) *Consilium ad ydropisim timpanitem* : « Dispositio huius iudicis de Castello est... »<sup>193</sup> (fol. 102ra-b).
- 62) *Consilium ad asclitem cum timpanite* : « Dispositio huius egritudinis tendebat ad asclitem... »<sup>194</sup> (fol. 102vb-103ra).
- 63) *Ad asclitem cum inflatione pedum* : « Recipe eupatorii, endivie... »<sup>195</sup> (fol. 103ra-b).
- 64) *Consilium primum ad egritudines splenis* : « Diligenti examinatione facta ex asselatione... »<sup>196</sup> (fol. 103rb-104ra).
- 65) *<Ad malam dispositionem splenis ex dominio humorum melancolicorum cum dominio flegmatici in partibus cerebri et stomaci>* : « Dispositionem huius domine credo esse dominio melancolici humoris... »<sup>197</sup> (fol. 104ra-va).
- 66) *Consilium pro duricie splenis*<sup>198</sup> : « Domina hec habet duriciem splenis manifestam... »<sup>199</sup> (fol. 104va-b).
- 67) *Consilium ad splenem grossum pro quodam qui habebat splenem grossum et durum valde* : « Indiget primo infirmus cura... »<sup>200</sup> (fol. 104vb-105rb).
- 68) *Ad egritudines renum sive gomoream sive spermatis incontineciam* : « Fiat primo sirupus... »<sup>201</sup> (fol. 105rb-va).
- 69) *Consilium ad multiplicandum sperma et confortandum vias spermatis* : « Caveat ab oleribus... »<sup>202</sup> (fol. 105va-b).
- 70) *Consilium ad debilitatem renum cum dolore in viis urine et cum aqua sanguinosa...* : « Fiat hic sirupus... »<sup>203</sup> (fol. 105vb-106ra).
- 71) *<Ad ulcera vesice>* : « Quamvis medico presenti et astanti dispositio huius viri... »<sup>204</sup> (fol. 106ra).
- 72) *Consilium ad materias grossas in renibus* : « Dispositio huius Bartolomei de Verona ut arbitror... »<sup>205</sup> (fol. 106rb-vb).
- 73) *<In ulceribus vesice et porrorum>* : « Dispositio domini Obertini de Cararia domini Paduani... »<sup>206</sup> (fol. 106vb-108ra).

---

<sup>189</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 65vb-66ra).

<sup>190</sup> Intégré au conseil n° 5, section IX : *De egritudinibus epatis* (fol. 66ra).

<sup>191</sup> *Ibid.*

<sup>192</sup> Conseil n° 6, *ibid.* (fol. 66ra).

<sup>193</sup> Conseil n° 7, *ibid.* (fol. 66ra-va).

<sup>194</sup> Conseil n° 8, *ibid.* (fol. 66va).

<sup>195</sup> Conseil n° 9, *ibid.* (fol. 66va-b).

<sup>196</sup> Le titre est ici erroné ; l'édition, conformément au contenu du texte qui traite de questions dermatologiques, donne *De pustulis cutaneis a melancolica adusta genitis* ; conseil n° 8, section XVII : *De egritudinibus cutis* (fol. 75va-76ra).

<sup>197</sup> Conseil n° 1, section X : *De egritudinibus splenis* (fol. 67ra-b).

<sup>198</sup> L'édition précise : « cum caliditate epatis ».

<sup>199</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 67rb).

<sup>200</sup> Conseil n° 4, *ibid.* (fol. 67rb-va).

<sup>201</sup> Conseil n° 1, section XI : *De egritudinibus renum* (fol. 67va).

<sup>202</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 67vb-68ra).

<sup>203</sup> Conseil n° 3, *ibid.* (fol. 68ra).

<sup>204</sup> Conseil n° 4, *ibid.* (fol. 68ra).

<sup>205</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 68ra-va).

<sup>206</sup> Conseil n° 6, *ibid.* (fol. 68va-69ra). Il y a deux fol. 68 dans l'édition et un recto réédité.

74) *Consilium*<sup>207</sup> *ad ulcera vesice* : « Dispositio huius viri ad cuius curam intendimus... »<sup>208</sup> (fol. 108ra-va).

75) *Consilium ad excoriationem vesice pro quodam iuvene qui paciebatur eam ex ruptione apostematis qui fuerat in partibus illis* : « De presenti mense madii et futuro utatur... »<sup>209</sup> (fol. 108va-b).

76) *Consilium ad lapidem vesice cum eius excoriatione* : « Caveat a caseo... »<sup>210</sup> (fol. 108vb-109ra).

77) *Consilium ad dolorem ulcere et lapidem in renibus* : « Oportet prohibere lapidem... »<sup>211</sup> (fol. 109ra).

78) *Consilium primum ad egritudines intestinorum et ad dissenteriam pro quodam dissinterico* : « Regatur secundum dietam... »<sup>212</sup> (fol. 109ra-b).

79) *Consilium ad disinteriam pro frate Jacobo qui fuit disintericus* : « In primo intestino et postea remansit... »<sup>213</sup> (fol. 109rb-va).

80) *<In abundantia multe melancolie in partibus renum cum communicatione mesenterii et intestinorum>* : « Dispositio huius viri est melancolia multa in partibus renum... »<sup>214</sup> (fol. 109va-b).

81) *Ad colicam factam*<sup>215</sup> *que periodice invadebat quasi de 3<sup>o</sup> in 3<sup>m</sup>...* : « Recipe radicem feniculi... »<sup>216</sup> (fol. 109vb-110ra).

82) *Consilium contra dolores colicos et stomaticos valde excessibiles* : « Primo caveat a caseo... »<sup>217</sup> (fol. 110ra-b).

83) *Consilium ad fluxum emoroidarum* : « Intendatur primo cum regimine... »<sup>218</sup> (fol. 110rb-vb).

84) *De egritudinibus matricis et primo ad concipiendum, ad frigiditatem matricis* : « Dispositionem huius domine ad quam principaliter intenditur... »<sup>219</sup> (fol. 110vb-111rb).

85) *Consilium ad aborsum* : « Causa aborsus huius domine est <duplex>... »<sup>220</sup> (fol. 111rb-va).

86) *<Ad sterilitatem propter materias circa venas menstruales matricis aggregatas...>* : « Dispositio huius domine per quam prohibetur a conceptione... »<sup>221</sup> (fol. 111va-112ra).

87) *Consilium pro quadam domina iuvene que post partum habebat predictam gravitatem et dolorem in membris et erat scabiosa* : « Fiat iste sirupus... »<sup>222</sup> (fol. 112ra-b).

88) *Consilium pro quadam domina habente fluxum mestrurorum longo tempore et erat quasi infrigidita*<sup>223</sup> *et habuit quandoque fluxum mestrurorum albarum a matrice* : « Fiat hic sirupus... »<sup>224</sup> (fol. 112rb).

---

<sup>207</sup> *Consolidatio* exponctué.

<sup>208</sup> Conseil n° 8, *ibid.* (fol. 69rb-va).

<sup>209</sup> Conseil n° 9, *ibid.* (fol. 69va).

<sup>210</sup> Conseil n° 10, *ibid.* (fol. 69vb).

<sup>211</sup> Conseil n° 11, *ibid.* (fol. 69vb).

<sup>212</sup> Conseil n° 1, section XII : *De egritudinibus intestinorum* (fol. 70ra-b).

<sup>213</sup> Conseil n° 11, section IX : *De egritudinibus epatis* (fol. 66vb-67ra).

<sup>214</sup> Conseil n° 12, section XI : *De egritudinibus renum* (fol. 69vb-70ra).

<sup>215</sup> L'édition donne *frigidam*.

<sup>216</sup> Série de recettes pour diverses pathologies similaires. Conseil n° 2, section XII : *De egritudinibus intestinorum* (fol. 70rb).

<sup>217</sup> Conseil n° 4, *ibid.* (fol. 70rb-va).

<sup>218</sup> Conseil n° 1, section XIII : *De egritudinibus ani* (fol. 70va-b).

<sup>219</sup> Conseil n° 1, section XIV : *De egritudinibus matricis* (fol. 70vb-71ra).

<sup>220</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 71ra).

<sup>221</sup> Conseil n° 3, *ibid.* (fol. 71ra-b).

<sup>222</sup> Conseil n° 11, *ibid.* (fol. 72rb).

<sup>223</sup> *Infirmata* dans l'édition.

- 89) *Consilium ut mulier quasi virgo appareat* : « Fiat hic pulvis... »<sup>225</sup> (fol. 112rb-va).
- 90) *Consilium pro quodam scabioso cum scabie grossa* : « Caveat ab omnibus cibis... »<sup>226</sup> (fol. 112va-b).
- 91) *Consilium pro quodam iuvene qui paciebatur scabiem* : « Sumat X diebus... »<sup>227</sup> (fol. 112vb-113rb).
- 92) *Consilium pro quadam muliere cui duraverat fluxus mestrurorum bene duobus annis*<sup>228</sup>... : « Regimine bono facto... »<sup>229</sup> (fol. 113rb).
- 93) *Consilium aliud pro quadam muliere quasi in frigidata*<sup>230</sup> *propter fluxum mestrurorum* : « Fiat iulep de quo... »<sup>231</sup> (fol. 113rb-va).
- 94) *Consilium ad superfluum matricis humiditatem* : « Indiget ista domina bono regimine... »<sup>232</sup> (fol. 113va-b).
- 95) *Consilium aliud* : « Dispositio domine videtur esse opillatio venarum mestrualium matricis... »<sup>233</sup> (fol. 113vb-114rb).
- 96) *Consilium pro quadam domina que paciebatur suffocationem matricis et erat multum debilis* : « Observet bonum regimine... »<sup>234</sup> (fol. 114rb).
- 97) *Consilium ad suffocationem matricis* : « Dispositio huius domine est modus quodam suffocationis matricis... »<sup>235</sup> (fol. 114rb-vb).
- 98) *Consilium pro quadam disposito ad lepram et precipue in partibus faciei sicut in pomis maxillarum et in naso*... : « Obmissa dieta que... »<sup>236</sup> (fol. 114vb-115ra).
- 99) *Consilium pro quadam qui paciebatur morfeam* : « Fiat iste sirupus... »<sup>237</sup> (fol. 115ra-b).
- 100) *<De peste>* : « Consilium ad pestilenciam qui accidit Ianue que venit de partibus orientalibus... »<sup>238</sup> (fol. 115rb-va).
- 101) *Consilium ad idem* : « Manifestum videtur quod causa terribilis mortis... »<sup>239</sup> (fol. 115va-116ra).
- 102) *Consilium Gentilis in epidemia magna que accidit Perusii anno mcccxlvi* : « Nulla videtur precessisse... »<sup>240</sup> (fol. 116ra-117ra).
- 103) *Consilium ad morsum aspidis surdi* : « Remedia que fuerunt facta in illo servo Dei... »<sup>241</sup> (fol. 117ra-b).
- 104) *<De diminutione visus>* : « Passio ser Bertramini pro ut concipere potui... »<sup>242</sup> (fol. 117rb-vb).

<sup>224</sup> Conseil n° 12, *ibid.* (fol. 72rb).

<sup>225</sup> Inséré dans une série de recettes diverses faisant partie du conseil n° 13 (*Ad sterilitatem*), de cette même section XIV : *De egritudinibus matricis* (fol. 72vb).

<sup>226</sup> Conseil n° 3, section XVII : *De egritudinibus cutis* (fol. 74vb-75ra).

<sup>227</sup> Suivi par une série de recettes diverses. Conseil n° 4, *ibid.* (fol. 75ra).

<sup>228</sup> *XII annis* (sic) dans l'édition.

<sup>229</sup> Conseil n° 4, section XIV : *De egritudinibus matricis* (fol. 71rb).

<sup>230</sup> *Infirmata* dans l'édition.

<sup>231</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 71rb-va).

<sup>232</sup> Conseil n° 7, *ibid.* (fol. 71va).

<sup>233</sup> Conseil n° 8, *ibid.* (fol. 71va-b).

<sup>234</sup> Conseil n° 9, *ibid.* (fol. 71vb-72ra).

<sup>235</sup> Conseil n° 10, *ibid.* (fol. 72ra).

<sup>236</sup> Conseil n° 6, section XVII : *De egritudinibus cutis* (fol. 75rb-va).

<sup>237</sup> Conseil n° 5, *ibid.* (fol. 75ra-b).

<sup>238</sup> Conseil n° 1, section XVIII : *De pestilentia* (fol. 76ra).

<sup>239</sup> Conseil sans numérotation dans l'édition ; s'inscrit dans la suite du précédent (fol. 76ra-va).

<sup>240</sup> Conseil n° 2, *ibid.* (fol. 76va-77ra).

<sup>241</sup> Conseil n° 1, section XIX : *Consilium unicum* (fol. 77ra).

<sup>242</sup> Conseil n° 9, section III : *De egritudinibus oculorum* (fol. 57rb-58ra).

- 105) *Cura sterilitatis secundum Arnaldum de Villa Nova* : « Si fuerit sterilitas propter frigiditatem... »<sup>243</sup> (fol. 118ra-va).
- 106) *Consilium pro quodam puero habente duas fistulas in ancha et multum claudicante* : « Primo est scribendum ad defensionem... »<sup>244</sup> (fol. 118va-119ra).
- 107) « In febribus continuis prolongatis utebatur Gentilis... »<sup>245</sup> (fol. 119ra-120rb).
- 108) *Consilium ad rupturam mirach et siphac* : « Quia me diu carissime... »<sup>246</sup> (fol. 120va-123rb).

II— *Incipit quedam consilia famosissimi artium et medicine doctoris Ugonis Senensis* (fol. 124ra-135vb et fol. 172ra-174va)

- 1) <*De epilepsia cum gravitate capitis et vertigine per intervalla post febres etc.*><sup>247</sup> : « Vir egregius dominus Jacobus Manni de Novaria passus est febres difficiles... » (fol. 124ra-va) = n° 11.
- 2) *De fluxu catarali et dolore colico* : « Casus eximii domini etc. est capitis humiditas, cum materia catarrizante... » (fol. 124va-125ra) = n° 22.
- 3) *Ad mictum saniei cum ardore* : « Casus huius nobilis viri de Alexandria est mictus saniei... » (fol. 125ra-vb) = n° 69.
- 4) *Ad febrem cotidiam cum catarro salso* : « Consilium pro quadam domina de Vigleveno que passa est febrem per tres menses... » (fol. 125vb-126rb) = n° 106.
- 5) *Ad extenuationem cum dolore et ventositate stomaci et fluxu catarri a capite* : « Vir nobilis Georgius Siccus de Caravazio, annorum 32<sup>248</sup>, est extenuatus... » (fol. 126rb-va) = n° 47.
- 6) *Ad vertiginem cum dolore capitis et ymaginationis* : « Dispositio huius nobilis domine habet tres partes principales... » (fol. 126vb-127ra) = n° 15.
- 7) *Ad quosdam calores et stipticitatem ventris et eructationem amaram*<sup>249</sup> : « Dispositio huius viri, qui annorum est circa 60... » (fol. 127ra-128rb) = n° 2.
- 8) *Ad fluxum cerebralem et stomaticum* : « Hic vir egregius Bartolomeus de Senis fuit passus pluribus mensibus fluxum epaticum... » (fol. 128va-b) = n° 59.
- 9) *Ad asma, polipum et fistulam ob humiditatem capitis* : « Dispositio huius nobilis Terdonensis annorum fere 30 consistit... » (fol. 128vb-129rb) = n° 9.
- 10) *Ad ardorem urine cum excoriatione vesice* : « Nobilis vir dominus Johannes de Scarampis patitur ardorem urine, iudicio meo... » (fol. 129rb-va) = n° 71.
- 11) *Ad fracturam vene in pulmone* : « Egregius vir dominus Jacobus de Gamo hodie sunt novem dies quod... » (fol. 129va-130va) = n° 39.
- 12) *Ad podagram* : « Nobilis vir et venerabilis, pro quo presens consilium sum scripturus, est annorum fere 60... » (fol. 130va-131rb) = n° 90.
- 13) *Ad obscuritatem visus* : « Dispositio spectabilis viri annorum 48, naturaliter in iuventute colerici... » (fol. 131rb-vb) = n° 23.

<sup>243</sup> Conseil n° 13, section XIV : *De egritudinibus matricis* (fol. 72rb-vb).

<sup>244</sup> Ne figure pas dans l'édition de 1520.

<sup>245</sup> Ne figure pas dans l'édition de 1520

<sup>246</sup> Éd. Venetiis, 1497, fol. 76ra-78va. Le conseil ne figure pas dans l'édition de 1520 où ne sont présentées que des recettes.

<sup>247</sup> Je restitue entre crochet les titres fournis par D. P. Lockwood, lorsque le manuscrit de Vendôme n'en donne pas. Sinon, ce sont les intitulés proposés par Niccolò Rossi qui sont ici retranscrits.

<sup>248</sup> On note ici une différence entre l'âge mentionné par Niccolò et celui des éditions (« etatis annorum quasi 35 »).

<sup>249</sup> Grande variation ici entre le titre donné par Niccolò et les éditions qui proposent : *De egritudinibus capitis*.

14) *Ad epilepsiam cum stupore partis sinistre* : « Dispositio nobilis viri annorum 35 est epilepsia... » (fol. 131vb-133ra) = n° 12.

15) *De preservatione a peste* : « Dabo consilium preservacionis a peste... » (fol. 133rb-135ra) = n° 111.

16) *Ad debilitatem stomaci cum humiditate matricis et dolore dorsi* : « Dispositio huius mulieris naturaliter modicum macre est debilitas stomaci... » (fol. 135ra-vb).

17) *Ad asma difficile* : « In dando consilium pro isto nobili adolescente yspero, primo scribam... »<sup>250</sup> (fol. 172ra-174va) = n° 38.

### III— Ensemble de *consilia* d'auteurs différents

-Giovanni da Concoregio, *Consilium contra caceciam* : « Dispositio huius venerabilis prelati est cacecia... » (fol. 174va-175rb).

-Antonio Cermisone, *Consilium de vertigine magistri Antonii Cermisoni* : « Consilium quodam domini magistri Antonii Cermisoni contra vertiginem a materia fleumatica... » (fol. 183va-184ra)<sup>251</sup>.

### Neuf *consilia* de Gerardo Berneri<sup>252</sup> (fol. 184rb-191vb).

1) *Consilium ad quedam prurimum magistri Gi[rardi]* : « Considerata dispositione huius spectabilis viri domini Mafei de Muzano describam... » (fol. 184rb-va) = n° 5<sup>253</sup>.

2) *Consilium de ardore urine cum ulceratione viarum* : « Dispositio huius viri qui consilium petiit est ardor urine... » (fol. 184va-185rb) = n° 6<sup>254</sup>.

3) *Consilium ad debilitatem renum cum mictu sanguinis* : « Dispositio huius nobilis civis Terdone super qua petitur consilium est debilitas renum... » (fol. 185rb-186rb) = n° 8<sup>255</sup>.

4) *Consilium ad ardorem urine cum caliditate renum Gi[rardi]* : « Dispositio super qua petitur consilium est ardor urine proveniens ex humore acuto et salso... » (fol. 186rb-va) = n° 7<sup>256</sup>.

5) *Consilium pro generatione lapidis in renibus et preservatione Gi[rardi]* : « Inspecta dispositione huius nobilis viri que est generatione lapidis in renibus... » (fol. 186vb-187va) = n° 257.

6) *Consilium ad debilitatem nervorum cum motu quodam vertiginoso* : « Secundum quod intelligere potui ex unica narratione mihi facta per magnificum ac spectabilem

<sup>250</sup> Ce conseil est séparé du reste des prescriptions du maître siennois et il ouvre la dernière section du manuscrit qui mêle à la petite collection de Gerardo Berneri un ensemble de textes d'auteurs différents.

<sup>251</sup> Notons que l'entreprise de collation des conseils d'Antonio Cermisone est contemporaine du manuscrit de Vendôme. Elle fut effectuée par l'un des étudiants allemands du maître padouan, Hartmann Schedel, originaire de Nuremberg, formé à Leipzig puis à Padoue entre 1439 et 1441. Le rassemblement des textes est entrepris en 1440. Il est conservé dans le ms de la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, Clm 207, daté de 1440-1441. Y figure la mention de la mort d'Antonio Cermisone survenue le 25 août 1441. Ce manuscrit est pour une large part autographe et porte l'*ex-libris* du praticien allemand : « Iste liber est magistri Hermanni Schedel de Nuremberga ». Cf. E. Wickersheimer, « Un portrait d'Antonio Cermisone... ».

<sup>252</sup> Dans cette série, l'un d'entre eux demeure anonyme (fol. 193vb-194ra) ; les autres sont soit signés Gerardo Berneri, soit « magister Gi. ». Ni le premier conseil de la collection conservée à Turin, à savoir une prescription « in debilitate visus » (Turin, Bibl. Nazionale, ms H. II. 16, fol. 104rb-105vb), ni le dernier (fol. 110vb-111va), n'apparaissent ici.

<sup>253</sup> *Ibid.*, fol. 107vb-108rb.

<sup>254</sup> *Ibid.*, fol. 108rb-vb.

<sup>255</sup> *Ibid.*, fol. 109vb-110ra. Dans le ms de Turin, le destinataire n'est pas nommé.

<sup>256</sup> *Ibid.*, fol. 108vb-109rb.

<sup>257</sup> *Ibid.*, fol. 110ra-vb.

ducalem consciliarium dominum Corradinum de Vicomercato... » (fol. 187va-188rb) = n° 2<sup>58</sup>.

7) *Consilium ad fluxum catarri ad nares et preservationem tam a generatione lapidis in renibus quam a pestilencia Gi[rardi]*: « Conqueritur vir religiosissimus dominus decanus de Allemania de complexione frigida et humida... » (fol. 188rb-189va) = n° 3<sup>259</sup>.

8) *Ad preservationem passionis melancolice et aborsus propter nimiam aquositatem Gi[rardi]*: « Consilium pro filia domini Anthonii de Spinolis. Narravit mihi nobilis domina<sup>260</sup> ... » (fol. 189vb-190vb) = n° 4<sup>261</sup>.

9) *Consilium ad descensum aque et ad ymaginationem*: « Dispositio huius reverendissimi in Christo patris ab Avicenne 3<sup>a</sup> 3<sup>ii</sup> sub nomine ymaginationum<sup>262</sup> appellatur... » (fol. 190vb-191vb)<sup>263</sup>.

-Jacobus de Arquata : *Consilium ad conceptionem pro commatre nostra Catalina de Gorzano. Jacobi de Arquada*<sup>264</sup> : « Excolatis et pertractatis nobiscum reverende domine... » (fol. 192ra-193vb).

-Anonyme : *Cura torture oris secundum bonum medicum* : « Pro cura torture oris provenientis ex spasmo vel paralesi... » (fol. 193vb-194ra).

-*Pillule edite per venerabiles et famosissimos doctores magistros Petrum de Tussignana et magistrum Marsilium paduensem virem* : « Pillule que possunt sumi ante cibum et post cibum... » (fol. 194rb).

-Jacobus de Nonis : *Consilium ad impregnacionem domini magistri Jacobi de Nonis* : « Hec nobilis dominam duplicem habet dispositionem... » (fol. 194va-195ra).

---

<sup>258</sup> *Ibid.*, fol. 105vb-106rb.

<sup>259</sup> *Ibid.*, fol. 106rb-107rb.

<sup>260</sup> Qualifiée de « uxor spectabilis domini Antonii de Spinolis » dans le ms de Turin.

<sup>261</sup> *Ibid.*, fol. 107rb-vb.

<sup>262</sup> Mot suscrit au-dessus de « appellationem » cancellé.

<sup>263</sup> Ce conseil ne figure pas dans la collection de Turin.

<sup>264</sup> Ce conseil, copié aux fol. 192rb-193vb, traite de problème de conception et apparaît destiné à une certaine Catalina de Gorzano, un lieu situé dans la province de Rieti. La mention « Papie 1441 » qui clot le conseil n'est point liée à Giacomo d'Arquà qui professait à Padoue. Il pourrait plutôt s'agir d'une date et d'un lieu ajoutés par Niccolò lui-même, en référence à sa propre copie. L. Thorndike et P. Kibre mentionnent un autre manuscrit d'Erfurt qui contient un conseil du même maître (ThK, 1354) dont l'*incipit* est : « Reverende mi domine consideratis signis vestre dispositionis... ». Cf. M. Schreiber, *Konsilien von Jacobus de Arquata...*, un ouvrage que je n'ai pu consulter.